

ZINEDDINE AHMED AOUDIA, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES AUTO-ÉCOLES, AU *MIDI LIBRE* ET *BEUR TV*

**"PAS DE PERMIS
À POINTS SANS AUTORITÉ
DE RÉGULATION"**

Page 6

TIZI-OUZOU, ARRESTATION D'UN PRÉSUMÉ PÉDOPHILE

**TENTATIVE DE VIOL
D'UNE FILLETTE
DE 7 ANS**

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

FOOTBALL, CHAMPIONNAT
DE LIGUE DES CHAMPIONS, PHASE
DE POULES, ES SÉTIF-ES SFAX

**VICTOIRE
IMPÉRATIVE
POUR
L'ENTENTE**



Page 17

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2187 | Dimanche 25 mai 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES MINISTRES DES AE PRÉPARENT À ALGER LE SOMMET - 2015 - DES CHEFS D'ETAT

LE MOUVEMENT DES PNA EN QUÊTE DE "RENOUVEAU"

Page 3



NOUVEAU PLAN DE TRANSPORT POUR LA CAPITALE

**DÉSENGORGER
ALGER PAR
VOIE DE MER**

Page 5





1,5
million de quintaux
de céréales est
prévu cette saison
agricole à
Relizane.

196
microprojets créés
dans la wilaya d'El-
Oued, par le biais
du dispositif de
l'Ansej.

17.660
passagers ont transité par
le port d'Alger durant le 1^{er}
trimestre 2014 contre
20.041 durant la même
période de 2013.

LES VILLES DE GRENOBLE ET SAINT-ETIENNE DESSERVIES CET ÉTÉ PAR TASSILI AIRLINES À PARTIR DE CONSTANTINE

La compagnie aérienne Tassili-Airlines (TAL) ouvrira, dès juillet prochain, des lignes charter à partir de Constantine à destination des villes françaises de Grenoble et de Saint-Etienne, a révélé, jeudi à l'APS, le Président-directeur général de cette compagnie, Fayçal Kellil.

Outre son réseau domestique, lancé en mars 2013 et comptant déjà 15 escales, dont neuf (09) dans le Sud, la compagnie TAL, filiale du groupe Sonatrach, s'apprête à lancer son réseau international régulier au cours du second semestre de cette année vers des villes italiennes et turques, a ajouté le même responsable lors de l'inauguration, au centre de Constantine, de l'agence principale de Tassili-Airlines, en présence du secrétaire général de la wilaya et d'opérateurs. Cette nouvelle agence, a ajouté M. Kellil, "répond en premier lieu à l'attente de la clientèle en s'en rapprochant davantage".

Cette structure sera suivie par plusieurs autres programmées dans le cadre de "l'extension graduelle de la présence de la compagnie dans les grandes métropoles du pays". Avec un éven-



tail comprenant des "charters pétroliers et touristiques" prévoyant une programmation de 84 vols durant l'été 2014, Tassili Airlines dispose d'un parc de 12 aéronefs totalisant une capacité de 1.064 sièges et de quatre Boeing 737/800,

OUVERTURE PROCHAINE D'UN BUREAU DE L'ONHO À L'AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIÈNE



L'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) compte ouvrir prochainement un bureau au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediène (Alger) pour

une meilleure prise en charge des préoccupations des pèlerins algériens, a indiqué, jeudi, le directeur général de l'ONHO, Cheikh Berbara.

Cheikh Berbara, qui s'exprimait lors de la deuxième rencontre d'information destinée aux agences de voyage agréées pour l'organisation de la Omra (saison

2014) organisée à Dar El-Imam, a indiqué que l'office procéderait prochainement à l'ouverture d'un bureau au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediène pour la prise en charge des préoccupations des pèlerins algériens.

Il a, en outre, souligné que l'ouverture d'un bureau à l'aéroport international "est à même de permettre un contrôle des vols de et vers l'Arabie saoudite, et également un contrôle des agences de voyage organisatrices du Hadj et de la Omra".

CARTE D'INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES POUR SIX WILAYAS DU SUD

Une carte d'inventaire des sites archéologiques existant à travers six wilayas du sud du pays a été élaborée, a-t-on appris, jeudi à Laghouat, auprès du directeur de l'Office national du parc culturel de l'Atlas saharien. L'opération concerne les sites archéologiques localisés sur le territoire des wilayas qu'englobe le parc culturel de l'Atlas saharien, à savoir Laghouat, M'sila, Biskra, Djelfa, El-Bayadh et Naâma, sur une superficie globale de 64.000 km², a précisé Farid Chentir. La carte d'inventaire englobe l'ensemble des sites ayant fait l'objet d'étude et est accompagnée de la collecte de documents et ouvrages scientifiques disponibles en rapport avec ces sites, a-t-il ajouté. Un diagnostic de situation de ces sites sera effectué pour mentionner leur degré d'altération et de dégradation, au terme de l'ensemble des étapes de la phase d'inventaire et s'ensuivra la mise en place de schémas d'aménagement comportant la réalisation de voies d'accès à ces sites, leur signalisation, ainsi que la réalisation de postes de contrôle et de gardiennage, a fait savoir M. Chentir. Dans ce cadre, une cinquantaine de gardiens ont été recrutés pour les sites archéologiques et naturels disséminés sur le territoire du parc culturel de

l'Atlas saharien et ce, parmi les habitants de localités avoisinantes, selon le responsable. En dépit du manque de moyens financiers, le parc culturel de l'Atlas saharien s'attèle à la préservation de ce patrimoine culturel, notamment contre les actes de vandalisme, à travers des visites de terrains et l'organisation de journées de sensibilisation, selon la même source.



Amara Benyounes

"Il est impératif d'organiser des élections législatives anticipées après la révision de la Constitution afin d'adapter les institutions de l'Etat, dont les deux chambres du Parlement, à la nouvelle Constitution. Le nouveau découpage administratif des régions du Sud et des Hauts-Plateaux donnera lieu à l'émergence de nouvelles communes et wilayas ouvrant droit à une représentation. Notre parti dispose de 1.600 élus, 7 députés et 1 sénateur, ce qui fait de lui la troisième force politique du pays."

Il chute dans une crevasse de 20 mètres et filme... son calvaire

À la fois chercheur et aventurier, le Dr John All était en excursion dans les montagnes de l'Himalaya lorsque celui-ci a fait une chute vertigineuse dans une crevasse. Seul et grièvement blessé, celui qui était promis à une mort certaine est tout de même parvenu à se tirer d'affaire tout en filmant en même temps son accident spectaculaire. Maître de conférences en géographie à l'Université de l'Ouest du Kentucky, aux Etats-Unis, et aussi aventurier à ses heures perdues, le Dr John All était en expédition dans les redoutables montagnes de l'Himalaya lorsque le pire lui est arrivé. En glissant dans une crevasse, le chercheur américain a fait une chute de plusieurs mètres en se retrouvant coincé dans un trou très profond sans rien pouvoir faire pour s'en dégager seul.

Une impressionnante chute de 20 mètres

Alors qu'il était occupé à prélever des échantillons de neige sur le mont Himlung, non loin de l'Everest, John All a subitement vu le sol se dérober sous ses pieds et s'ouvrir sur une crevasse cachée par une récente bordée de neige. Ne pouvant rien faire pour empêcher sa chute, le chercheur s'est retrouvé quelques secondes plus tard 20 mètres plus bas après s'être cogné aux parois de la crevasse durant sa longue dégringolade. Piégé dans ce trou, l'homme encore en vie constate rapidement que malgré son infortune, celui-ci a toutefois peut-être échappé au pire en évitant de tomber plus bas. Blessé mais en vie mais aussi incapable de s'extraire seul de la crevasse, il a alors l'idée d'allumer sa caméra pour filmer son calvaire. "Mon corps était brisé et je souffrais atrocement. Mon visage avait frappé une paroi, mon dos et mon ventre aussi", a raconté après coup John All au quotidien britannique *The Telegraph*. Après avoir retrouvé ses esprits, le chercheur américain comprend, toutefois, que s'il n'essaye pas de s'en sortir seul, celui-ci sera rapidement en danger de mort. Dans un piteux état mais bien décidé à regagner la surface, John All entreprend alors de remonter pas à pas la paroi afin de tenter de s'échapper de sa prison de glace.

Six heures pour s'extraire de la crevasse

Bien que souffrant le martyre, l'homme se met ainsi en route pour remonter la pente sans l'aide des secours. Le bras cassé et le corps meurtri, l'alpiniste escaladera ainsi pendant six heures la paroi de la crevasse tout en gardant à l'esprit que le moindre faux-pas peut à tout moment provoquer une nouvelle chute. "Mon corps était brisé et j'étais en train d'agoniser. Mon visage heurte un mur de glace, mon dos et mon estomac heurtent l'autre mur et j'ai rebondi entre eux. Ma figure était en morceaux. J'ai atterri sur d'un bloc de glace au milieu de la crevasse. J'aurais pu chuter d'une centaine de mètres supplémentaires mais par chance, je ne l'ai pas fait. Tout le temps de mon ascension, je savais que si je glissais, je mourrai", explique l'intrepide aventurier qui après sa mésaventure attendra encore pendant 3 heures que les secours viennent le chercher. Toujours pas guéri de ce genre d'aventure, celui-ci compte bientôt repartir en expédition. Le mois prochain, le Dr John All se rendra ainsi au Pérou pour un périple on l'espère bien moins dangereux.



LES MINISTRES DES AE PRÉPARENT À ALGER LE SOMMET - 2015 - DES CHEFS D'ETAT

Le Mouvement des PNA en quête de "renouveau"

Alger renoue avec les grandes réunions politiques. Elle sera la capitale du Mouvement des pays non-alignés, du moins elle accueillera, du 26 au 29 mai, la 17^e conférence ministérielle du Mouvement. Cette réunion des ministres des Affaires étrangères à Alger sera le prélude au Sommet des chefs d'Etat qui doit avoir lieu en 2015.

PAR SADEK BELHOCINE

La date n'est pas encore officiellement fixée. Le sommet devrait vraisemblablement se tenir dans la capitale algérienne qui a une expérience certaine en matière de réunions au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Cette réunion des ministres de l'organisation se tient à un moment crucial sur les plans politique et économique. Exacerbation des tensions politiques en divers points du monde, particulièrement des crises politiques dans les pays membres du Mouvement. Ingérences des "sur-puissances" dans les affaires internes des Etats membres du MPA, si ce n'est leurs interventions armées pour renverser les régimes en place. Crises économiques dans les pays occidentaux et leurs incidences sur les pays des non-alignés. Le monde est devenu plus unipolaire que jamais, dominé par les USA qui imposent leur suprématie économique et militaire s'appuyant sur l'Otan et la disparition de l'ex-URSS qui formait, dans les années 60, le Bloc des pays anti-impérialistes. Le monde a connu depuis des mutations profondes. Des pays membres et pour certains fondateurs des Mouvement des non-alignés ont disparu de la carte du monde. D'autres Etats se sont désagrégés en une multitude de Nations. De la première conférence de Bandung (ou conférence de Bandoeng) qui s'est tenue en 1955 à Bandung, en Indonésie, que de chemin parcouru par le Mouvement. Dix-neuf pays africains et asiatiques étaient présents à cette première rencontre du genre. Gamal Abdelnacer (Egypte), Nehru (Inde), Soekarno (Indonésie) et Zhou Enlai (Chine) étaient les animateurs du Mouvement. Cette conférence marqua l'entrée sur la scène internationale des pays du Tiers-Monde. Les pays du Tiers-Monde choisissent le non-alignement ; ils ne veulent pas coopérer avec les différents blocs. Ces pays décolonisés formèrent le troisième Bloc. Un Bloc qui tenait des réunions régulièrement pour faire « avancer » les causes des pays qui ne se



sont alignés ni sur les thèses des pays du bloc de l'Ouest conduit pas les USA, ni sur celui de l'Est qui avait pour chef de file l'ex-URSS. Il en est ainsi du 4^e Sommet des non-alignés (appelé aussi Conférence d'Alger) qui s'est tenu à Alger en 1973 et à l'issue duquel l'appel à un Nouvel ordre économique international (NOEI) fut lancé afin que les Etats du Tiers-Monde, produisant l'essentiel des ressources du monde, ne soient plus en situation d'exploitation face aux pays industriels du Nord. Le défunt Président algérien, Houari Boumediene, fut l'hôte de ce 4^e Sommet de la conférence des pays non-alignés à Alger. Etaient présents 57 chefs d'Etat, ainsi que des personnalités marquantes du mouvement tiers-mondiste comme le défunt chef de l'Organisation de

libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat. Le NOEI ne s'est pas concrétisé. Loin de là, le monde est plus que jamais tout aussi inégalitaire. Les pays riches qui maîtrisent les nouvelles technologies, sont de plus en plus riches. Les pays pauvres, majoritairement issus du Mouvement des pays non-alignés, sont de plus en plus pauvres et confrontés à des problèmes socio-économiques et politiques. Le thème choisi pour cette réunion ministérielle à Alger ne s'éloigne pas de ces questions qui conditionnent le développement durable de ces pays. Le thème choisi pour la conférence du 26 mai "Solidarité renforcée pour la paix et la prospérité", avec un ordre du jour ouvert mais centré sur les problématiques interdépendantes de la paix et du développe-

ment. Les 117 pays membres de ce regroupement partent à la recherche d'une vraie solidarité internationale, fragilisée par de nombreux défis. Hier, c'était la confrontation des Blocs Est-Ouest qui a empêché cette solidarité de s'exprimer à large échelle. A présent c'est les nouveaux défis qui mettent à mal cette entraide internationale l'empêchant de prendre racine sur le terrain. Le Mouvement des non-alignés pourra-t-il s'adapter aux nouvelles données qui marquent les relations internationales ? Les enjeux sont multiples et les défis à relever immenses, souvent au dessus des moyens des Etats membres des PNA. La réunion d'Alger sera-t-elle le point de départ du « renouveau » du Mouvement des pays non-alignés ?

S. B.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Benyounes pour des législatives anticipées

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, a appelé vendredi dernier à des élections législatives anticipées qui succéderont à la révision de la Constitution. "Il est impératif d'organiser des élections législatives anticipées après la révision de la Constitution afin d'adapter les institutions de l'Etat, dont les deux chambres du Parlement, à la nouvelle Constitution", a souligné le secrétaire général du MPA à l'ouverture de la session ordinaire du conseil national de son parti tenu à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj. Benyounes a argumenté sa revendication par "la révision profonde de la loi fondamentale du pays et par le nouveau découpage administratif des régions du Sud et des Hauts-Plateaux qui donnera lieu à l'émergence de nouvelles communes et wilayas ouvrant droit à une représentation".

Concernant la révision de la Constitution qu'il a qualifiée

de "la plus importante réforme du président Bouteflika", Benyounes a fait savoir que son parti installera une commission à l'issue de la réunion d'aujourd'hui pour examiner les propositions. Il a précisé d'emblée que le MPA "demeure attaché à quatre principes qui constitueront les axes principaux" de ses propositions. Il s'agit, explique-t-il, du régime semi-présidentiel, du caractère démocratique et républicain de l'Etat algérien, de la préservation du bicaméralisme du Parlement et de la consécration des libertés. Benyounes a également affirmé que son parti soutenait la constitutionnalisation de la réconciliation nationale avec des conditions, ajoutant toutefois que "celui qui veut aller loin dans ce dossier doit s'en remettre au peuple".

Par ailleurs, il a rappelé que le MPA disposait de 1.600 élus, 7 députés et 1 sénateur, ce qui fait du parti, selon Amara Benyounes, "la troisième force politique du pays."



67^e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ DE GENÈVE

Plusieurs entretiens de Boudiaf avec ses homologues

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a eu des entretiens avec ses homologues de plusieurs pays à Genève en Suisse, en marge des travaux de la 67^e Assemblée mondiale de la Santé, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Abdelmalek Boudiaf s'est entretenu avec ses homologues de Tunisie, du Botswana, du Mali, du Tchad, de la Chine et de Cuba ainsi qu'avec le directeur de la région OMS Afro, le docteur Sambo, a précisé le communiqué.

"Ces entretiens ont permis de faire le point sur l'état des relations bilatérales et d'étudier les voies et moyens de les renforcer", souligne la même source. Ainsi, il a été convenu de "renforcer la coopération bilatérale avec la Tunisie en lui consacrant un accord



cadre dont le projet devra être rapidement finalisé", a-t-on précisé. Avec le Tchad, il a été décidé d'étudier la possibilité de réserver un quota supplémentaire de bourses dans les domaines de la formation paramédicale et du management hospitalier, de développer la coopération

dans le domaine des produits pharmaceutiques et de poursuivre l'assistance technique en matière de lutte contre les maladies et de renforcement des programmes de prévention.

Concernant la coopération avec la Chine, les entretiens ont porté sur le

renforcement des effectifs des missions médicales chinoises en Algérie, l'ouverture d'un centre de médecine traditionnelle chinoise en Algérie et la mise en place d'une convention entre les autorités sanitaires des deux pays en matière de contrôle de la qualité et de la conformité des produits semi-finis et de la matière première destinée à l'industrie pharmaceutique.

Les entretiens avec le ministre cubain de la Santé, Roberto Morales Ojeda, président de la 67^e Assemblée mondiale de la Santé ont porté, plus particulièrement, sur le renforcement de la coopération dans le domaine des services de santé et du développement des relations en matière d'industrie pharmaceutique.

Par ailleurs, les deux parties ont abordé la question relative à la préparation de la prochaine réunion à Cuba de la commission mixte algéro-cubaine dont le dossier santé constitue le fer de lance.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA SANTÉ

Les membres du bureau exécutif sont désignés et non élus

Les membres du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Santé sont désignés sur la base du principe de la rotation et ne sont nullement élus, a indiqué vendredi une source du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. "Le statut du membre du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Santé se fait sur le principe de la rotation ce qui a conduit à la désignation du Maroc et non à son élection", a précisé la même source.

La désignation du Maroc, et "non son élection", s'est faite dans ce cadre et "n'a fait

l'objet d'aucun débat houleux", a-t-on affirmé. "Le seul débat houleux qui a eu lieu concerne le manque de transparence, dénoncé par la délégation algérienne, quant aux mécanismes de prise de décision par le bureau exécutif et le secrétariat du Conseil des ministres arabes de la Santé", a-t-on relevé. Il s'agit, selon la même source, "principalement" du choix du pays devant abriter le Centre arabe de coopération et de recherche concernant le sida, projet de décision pour lequel l'Algérie a déposé des réserves officielles.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES L'A AFFIRMÉ

"Les fatwas du seul ressort de l'Etat"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les fatwas en Algérie seront désormais du ressort du Conseil scientifique du ministère des Affaires religieuses.

Le nouveau ministre, Mohamed Aïssa, l'a confirmé en décidant d'exclure toute tendance à la dérive et les abus de prêches émanant de cercles fondamentalistes.

Le ministère des Affaires religieuses va réhabiliter le rite malékite comme principe qui guide l'exégèse religieuse qui prône la modération.

Dans une déclaration récente à partir de Aïn Defla lors d'un colloque consacré au rite malékite, le nouveau ministre a tranché en faveur de la prononciation de fatwas qui doit faire partie des missions du Conseil scientifique du ministère qu'il préside et « pas une autre partie », tranche-t-il.

« La prononciation d'une fatwa ne doit pas être du ressort du politique ou de l'administrateur mais doit émaner du Conseil scientifique du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs » précise Mohammed Aïssa. En effet dès le mois prochain, le Conseil du ministère, qui va réunir ces spécialistes en théologie, va examiner des questions ayant trait à la Zakat, le sacrifice des animaux après les avoir assommés, à la possibilité d'effectuer le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam.

Tout comme les autres sujets relatifs à la foi et aux dogmes seront détaillés par le comité des experts en



religion dans le cadre du rite malékite.

Une fois encore, les muftis et les secrétaires généraux des conseils scientifiques des wilayas, des chercheurs universitaires de renom prendront part à la rencontre avec le Conseil scientifique, a ajouté le ministre.

Ce dernier saisit l'opportunité pour s'attaquer frontalement aux tenants du radicalisme religieux et

autres groupes salafistes qui empoisonnent la vie religieuse nationale.

Ces derniers ont toujours exercé une influence auprès de certains fidèles dans les mosquées prises en otage. Les pouvoirs publics vont mener une dure bataille contre cette poignée de « prêchiers » semant la fitna confessionnelle entre citoyens.

A ce propos d'ailleurs, le ministre des Affaires religieuses a tenu à écarter « tout ordre confessionnel dans les troubles qui ont secoué la ville de Ghardaïa ».

Il considère, dans ses propos, que ce sont les prêchiers fondamentalistes qui ont appelé au djihad contre les ibadites.

« Le contenu de certains prêches présentant le rite malékite comme étant l'ennemi du rite ibadite est également condamnable », a-t-il souligné.

Pour neutraliser ces groupes et restreindre leur influence, le ministère pense à mettre tout un plan d'action visant à « bien expliquer l'éducation spirituelle de l'Islam conformément au rite malékite » mais aussi à revoir le cycle de formation des imams en leur accordant les possibilités de recyclage dans les prestigieuses universités du monde islamique. Il est à rappeler que le projet de nomination d'un mufti de la République est toujours en attente.

Aucune explication n'a été donnée sur le blocage de ce projet.

F. A.

NOUVEAU PLAN DE TRANSPORT POUR LA CAPITALE

Désengorger Alger par voie de mer

Le transport dans la capitale va connaître un changement. Amar Ghoul promet de désengorger la capitale en ouvrant l'accès aux voies maritimes. C'est l'un des moyens efficaces pour desserrer l'étau sur la circulation automobile qui devient de plus en plus insupportable.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est depuis des mois qu'on en parle. Mais pour le ministre il est temps de passer au mode opératoire qui faciliterait la circulation dans les grandes métropoles. Le projet en question a été entériné après une consultation des experts. Le transport maritime le long des côtes d'Alger connaîtra incessamment l'ouverture d'une ligne reliant Tamenfoust au port de plaisance d'Alger loin de la Pêcherie. Si l'on en croit le ministère, cette option sera d'abord à titre d'essai et sera étendue, par la suite, vers la côte ouest de l'Algérois. On assure que c'est l'ENTMV qui sera chargée des dessertes. Pour les spécialistes du transport, le but de cette démarche « est de transférer le trafic de voyageurs par route vers celui maritime, pour lutter contre la congestion de la circulation automobile. Il s'agit également d'offrir des moyens de plaisance aux algérois et aux touristes dans la Baie d'Alger ». Le ministre Amar Ghoul, qui privilégie cette solution, a indiqué que « les tarifs seront étudiés et soutenus par le secteur ». L'opération, dit-on, connaît une cadence accélérée avant le début de l'été qui connaît habituellement des pics de circulation automobile impressionnants. Plus tard, les villes comme Annaba et Oran bénéficieront du même projet, si toutefois l'option maritime serait une réussite. Les infrastructures existantes pour ce genre de transport seront réhabilitées et pourquoi pas modernisées afin de faire face à la demande et l'exigence de la sécurité des



voyageurs. A la direction du transport d'Alger, on indique que le train est en marche. Toutes les conditions pour rendre cette initiative opérationnelle ont été évaluées. On ne manque pas d'ailleurs de rappeler que ce projet remonte, en effet, à 2003. Mais pour des raisons encore inconnues, le projet n'a pas encore vu le jour. Dans la foulée, le ministère prévoit aussi de mettre sur pied le plan circulation qui touchera les points noirs de la congestion automobile.

Il est prévu, d'ailleurs, de libérer toutes les

voies et ruelles ayant été fermées. La construction de deux grands parkings (Reghaïa et Zeralda) a été avalisée. D'autres parkings, dont la gestion sera confiée à des entreprises sous-traitantes, sont en cours de finalisation.

Le ministre, qui mise sur la politique de proximité dans les transports publics, veut mettre en place des tarifs promotionnels pour le transport en métro, tram et bus publics. L'autre priorité pour la tutelle du secteur est de « réduire le flux des automobilistes dont 1 millions de voitures roulent

quotidiennement dans les capitales ». L'un des projets consiste à dynamiser le transport urbain public dans les périphéries. Une proposition qui est à l'étude pour créer une « compagnie de bus publics destinés exclusivement aux populations résidant dans les zones éloignées de la capitale ».

De tels projets sont prometteurs pour le ministère, le comité d'experts et la direction du transport qui d'ailleurs ont du pain sur la planche pour contrer ces projets.

F. A.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Chute du rythme d'inflation annuel à 1,8 % en avril 2014

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a chuté en avril dernier pour atteindre 1,8 % contre 2 % en mars dernier et 7,4 % le même mois, révèle l'Office national des statistiques (ONS). Après avoir atteint 2,7 % en janvier 2014, le rythme d'inflation annuel de l'Algérie a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 2,3 % en février, 2 % en mars et enfin 1,8 % le mois d'avril de l'année en cours contre 7,4 % durant le même mois 2013, précise

l'Office. Ce recul du rythme annuel d'inflation s'explique essentiellement par une baisse de 0,6 % des prix à la consommation en avril dernier par rapport au mois de mars, soit un taux proche de celui enregistré le même mois de l'année dernière qui était de 0,4 %. La baisse des prix à la consommation est due notamment à une baisse de 1,4 % des produits alimentaires en avril dernier et par rapport à mars, induite par un recul de 2,9 % des produits agricoles frais. En effet, en dehors des poissons dont les prix ont augmenté de 4,4 %, le reste des produits

affichent des baisses. Les plus importantes ont concerné les légumes (7,8 %), la volaille (4,9 %), et la pomme de terre (8,9 %). Les œufs ont également baissé de 3,8 % et les fruits frais 3,03 %, quant aux viandes ovine et bovine, elles ont légèrement reculé avec respectivement de 0,21 % et 0,87 %. En avril dernier et par rapport au mois précédent, les prix des produits alimentaires industriels se sont caractérisés par une relative stagnation avec des baisses relatives pour les huiles et graisses 0,3 % et les produits sucrés (0,2 %). Quant aux produits man-

ufacturés, ils ont connu une légère augmentation de 0,2 % et les services ont stagné. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré en avril dernier une baisse de près de 1 % par rapport au mois de mars 2014. Au mois d'avril dernier et par rapport au même mois de 2013, la croissance des prix à la consommation est de près de 0,7 %. Les biens alimentaires ont augmenté de 0,13 % avec une baisse de près de 1,9 % des prix des produits.

L. B.

27 MORTS ET 61 AUTRES BLESSÉS SUR LA ROUTE EN DEUX JOURS

La route tue toujours

L'hécatombe se poursuit : 27 personnes sont décédées et 61 autres ont été blessées dans 13 accidents enregistrés, depuis jeudi, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré, dans la wilaya de Nâama avec 8 morts et 28 blessés, suite à une collision entre un minibus de transport de voyageurs et un véhicule léger, survenue sur la RN n° 60, au lieu dit Touifeza, commune de Mechria. Les services de la Protection civile ont enregistré 4.366 interventions, pour répondre aux

appels de secours dont des accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinctions d'incendies, dispositif de sécurité, etc. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 9 incendies urbains, industriels et divers dont 2 feux de forêt, au niveau des wilayas d'Alger, Mascara, Guelma, Ghardaïa, Bouira, Boumerdès et Bordj-Bou-Arréridj. Trois personnes sont décédées par noyade : le premier cas a eu lieu en mer, au niveau de la wilaya de Jijel selon ce communiqué. Il s'agit d'un adolescent âgé de 18 ans décédé à la plage Cap

Blida commune d'El Aouana, et la dépouille évacuée vers l'hôpital de Jijel.

Le deuxième décès en mer a été enregistré dans la wilaya d'Oran, il s'agit d'un adolescent âgé de 17 ans décédé, à la plage Medagh, commune d'Aïn El-Karma. La dépouille a été évacuée vers l'hôpital d'Oran. Le troisième cas a eu lieu dans un lac artificiel, au niveau de la wilaya de Bejaïa. Il s'agit d'un enfant de 13 ans décédé au lieu dit Bouchakroune, commune d'Oued Ghir. La dépouille a été évacuée vers l'hôpital de Béjaïa.

ZINEDDINE AHMED Aoudia, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES AUTO-ÉCOLES, AU MIDI LIBRE ET BEUR TV

“Pas de permis à points sans autorité de régulation”

Le président de la Fédération nationale des auto-écoles, Azeddine Ahmed Aoudia, très expérimenté dans ce domaine, puisque son père a été le pionnier dans cette profession, juste après l'indépendance du pays en 1962, estime que « tant qu'il n'existe pas d'autorité régulant la gestion des permis de conduire, il n'est pas possible d'introduire le permis à points ».

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Il recommande aux conducteurs d'adopter une culture de la conduite afin d'éviter l'hécatombe sur les routes, mais exhorte également les autorités compétentes à être fermes et sévères contre les chauffards.

Midi Libre : Quelle différence entre l'ancien et le nouveau permis de conduire ?

Zineddine Ahmed Aoudia : La différence a été instaurée par le ministère des Transports, sachant qu'auparavant, le permis était octroyé et délivré régulièrement en une seule fois, que ce soit pour le nouveau ou l'ancien permis de conduire. Mais, en 2014, le ministère des Transports a édité un nouveau permis de conduire, de couleur bleu, afin de le différencier de l'ancien. Il s'agit, donc, de la différence introduite.

Mais, il existe une multitude de couleurs pour les permis de conduire ?

Il y a deux types de permis de conduire, à savoir rose et bleu, sans oublier le permis à points, en clair le carnet rouge. Ce sont les trois permis de conduire existants actuellement et qui seront officialisés et validés par le ministère des Transports.

Pourquoi ce nouveau permis de conduire ?

C'est normal, car avant, il n'y avait pas de différence entre le nouveau et l'ancien conducteur en ce sens que la couleur était uniforme pour tous les conducteurs.

Cependant, la donne a changé et le titulaire du nouveau permis de conduire doit rouler, durant deux années, à 80 km/heure. La loi ne lui donne pas l'autorisation de dépasser ce seuil de limitation de vitesse, même si sa conduite est excellente, car pendant ces deux années, il est supposé obtenir un capital-expérience.

Ensuite, le nouveau conducteur pourra avoir le permis de conduire d'une durée de dix années, prouvant ainsi sa capacité à conduire à 100 %.

Quelles sont les raisons à l'origine du retard de la délivrance des permis de conduire ?



Les retards proviennent des daïras qui déplorent l'absence du carton-papier du permis de conduire actuellement. Ce sont les raisons principales de ces lenteurs administratives, sachant qu'en 2013, il y a des gens qui ont attendu plus d'une année pour l'obtention du permis officiel, alors qu'ils roulaient avec le récépissé.

Dans l'impossibilité de se procurer le papier-carton, les responsables ont envisagé d'émettre un numéro spécial pour les titulaires des permis de conduire. Ce sont, en fait, les informations qui nous proviennent du ministère de l'Intérieur faisant état de ces nouveautés. Néanmoins, au jour d'aujourd'hui, nous n'avons rien vu. Ils disent que c'est au mois de mai courant que le nouveau permis de conduire sera réhabilité, alors qu'il était déjà annoncé en mars dernier. Nous attendons, donc, toujours, le nouveau type de permis.

Vous aviez dit, par le passé, que le permis de conduire à points était recommandé. Etes-vous d'accord avec le retard enregistré pour la délivrance de ce même permis de conduire ?

Nous avons dit que le permis de conduire à points est utile, cependant, nous avons précisé que maintenant, il doit être suspendu. Nous ne pouvons pas établir le permis de conduire à points, car il existe une chose importante à mettre en œuvre, à savoir instaurer un fichier national. Il faut que les autorités mettent au point un fichier national des détenteurs de permis de conduire, parce qu'actuellement, ce sont les daïras qui délivrent ce document. Il y a entre 500 à 600 daïras au niveau du territoire national qui délivrent les permis de

conduire. Pour pouvoir suspendre les permis de conduire, les autorités compétentes doivent, au préalable, avoir un registre d'enregistrement de tous les titulaires de permis de conduire. Jusqu'à présent, il y a des conducteurs qui possèdent deux permis de conduire. Tant qu'il n'existe pas une autorité contrôlant tous les permis de conduire, on ne peut pas introduire le permis de conduire à points, car l'administration ne peut pas contrôler ceux ayant deux permis de conduire, tant qu'il n'y a pas un fichier national.

Dans le cas où des conducteurs se font retirer leurs permis de conduire à points, ne seriez-vous pas embarrassé ?

Non, il faut que les fautifs soient sanctionnés, car le problème en Algérie, c'est qu'il n'existe pas de culture de la conduite automobile. En tant que formateur et moniteur d'auto-école, je demande aux conducteurs de ne pas brûler, par exemple, le feu rouge ou le stop.

Mais, dès qu'ils obtiennent leur permis de conduire, ils deviennent des fous de la route. Notre rôle consiste à former. Pourquoi dans un barrage de contrôle, tout le monde respecte le code de la route. Il suffit de dépasser ce barrage, et les gens tombent dans la folie routière.

Cela dit, nous formons des hommes et des femmes, et en 2013 et 2014, le taux de candidature des femmes a augmenté de 60 % et les hommes 40 %. Cela montre que les femmes ne commettent pas d'accidents, contrairement aux hommes.

Il est à préciser que les conducteurs responsables d'accidents mortels sont ceux qui possèdent un permis de conduire ayant plus de cinq années d'ancienneté. C'est,

donc, une question d'éducation.

Qu'en est-il du contrôle des 7.600 auto-écoles ?

Plus de 7.700 auto-écoles travaillent actuellement suivant l'ordonnance 110-12, notamment l'article 50 stipulant que le directeur d'auto-école doit faire appel à un universitaire pour faire fonctionner l'auto-école. Moi, je ne suis pas contre cet universitaire qui vient travailler avec moi, mais le problème, c'est que le rôle du directeur d'auto-école, c'est la formation. Et la loi est claire. Pour que quelqu'un exerce le métier de directeur d'auto-école, il faut qu'il soit titulaire d'un diplôme, et ce diplôme c'est le CAPP.

Le problème créé par le ministère des Transports réside dans le fait qu'il faut avoir le niveau de 4^e année moyenne pour postuler à ce diplôme alors que la personne qui dirige l'auto-école doit être universitaire. L'inconvénient, c'est que cet universitaire doit avoir nécessairement ce diplôme (CAPP). Mais, quel est le plus que doit apporter cet universitaire lorsque je le recrute ? Aucune valeur ajoutée donc, en ce sens, qu'il n'a pas ce diplôme et aucune connaissance préalable dans ce domaine. Donc, il n'a rien à gérer à l'auto-école, sachant que je ne possède pas une usine. S'il vient pour remplir des fiches de renseignement du candidat ou la feuille du candidat pour l'examen de conduite, ce n'est ni rentable, ni utile. Sur les 7.700 directeurs d'auto-écoles, 90 % ne sont pas universitaires. Ils veulent résorber le chômage, mais au contraire, ils sont en train de favoriser le chômage. Moi, je ne suis pas universitaire. Si je ramène un universitaire, il doit absolument apporter un plus, tel que le volet formation. A partir de là, il n'y a pas de problème, nous respectons la loi si cet universitaire a une vocation pour former. Je ne vois pas donc son utilité. L'autre inconvénient, dans l'ordonnance, a trait au fait qu'il faut déposer un cautionnement allant de 50 à 100 millions. Mais, c'est quoi exactement, des sommes à verser ? Est-ce que le ministère des Transports finance et octroie des subventions aux auto-écoles. Tous les secteurs ont bénéficié d'aides financières, sauf les auto-écoles, qui n'ont reçu aucune forme d'aide, ne serait-ce qu'un stylo.

A. A.

BTPH : ATTRIBUTION DE PROJETS DE GRÉ À GRÉ AUX ENTREPRISES NATIONALES

Les entrepreneurs saluent la décision du gouvernement

PAR RAYAN NASSIM

Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) Mouloud Kheloufi a salué samedi à Alger la décision des pouvoirs publics de généraliser l'attribution de marchés de gré à gré pour toutes les entreprises nationales du secteur du BTPH. Cette décision a été prise après plusieurs séances de concertation entre l'AGEA et le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, consacrées à l'examen des problèmes rencontrés par les entreprises de réalisation du secteur, selon M. Kheloufi qui s'exprimait lors d'une conférence de presse. "A partir de la semaine prochaine, toutes les entreprises algériennes auront

des contrats de gré à gré selon leurs capacités de réalisation de différents projets de logements", a-t-il affirmé. D'autres séances de travail seront tenues la semaine prochaine pour élaborer une nouvelle short-list d'entreprises nationales et un nouveau cahier de charges en remplacement de l'ancien document, qui constituait, selon lui, une "entrave pour les entreprises algériennes à cause des nombreuses mesures administratives".

Pour le président de l'AGEA, cette décision devrait encourager les entrepreneurs algériens à s'impliquer davantage dans les différents programmes de logement et à améliorer progressivement la qualité du bâti. Il a rappelé, à

cet effet, le projet de création d'une usine de fabrication de logements qui sera opérationnelle en 2015 pour industrialiser le bâtiment et améliorer la qualité des ouvrages. Par ailleurs, M. Kheloufi a indiqué que son association a formulé deux propositions concernant le projet de révision de la Constitution qui seront soumises à la présidence de la République "dans une ou deux semaines". Il s'agit d'intégrer le pacte national économique et social de croissance dans la Constitution tout en appelant à créer des juridictions spécialisées dans le domaine des affaires. Créée en 2003, l'AGEA revendique quelque 1.200 entreprises adhérentes à travers le territoire national.

R. N.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO- RUSSE LE 28 MAI 2014 À L'HÔTEL HILTON

Explorer les opportunités potentielles dans des secteurs stratégiques

A l'occasion de la quatrième édition de la semaine d'affaires russe à Alger qui se déroule du 24 au 30 mai, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens qu'une importante délégation d'hommes d'affaires russes conduite par le Conseil d'affaires arabo-russe, séjournera en Algérie durant cette période.

PAR AMAR AOUIMER

La délégation russe est composée d'entreprises et hommes d'affaires relevant des domaines suivants : Energie et hydrocarbure, nucléaire, mines, industrie mécanique et véhicule (léger et lourd), bâtiment et travaux publics, engins de construction BTP. Dans ce cadre, un forum d'affaires algéro-russe sera organisé le 28 mai 2014 à l'hôtel Hilton et constituera « une plate-forme idéale de réseautage pour les hommes d'affaires et entreprises des deux pays, permettant d'explorer les opportunités potentielles dans des secteurs stratégiques, et vise à contribuer efficacement au développement continu des relations économiques bilatérales » soulignent les responsables de la Caci, institution encourageant la production nationale et les exportations hors hydrocarbures.

A. A.



MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

Une action concertée pour des relations économiques plus équitables

PAR RIAD EL HADI

Né dans le prolongement de la Conférence de solidarité afro-asiatique qui s'était tenue en 1955 à Bandung en Indonésie, le Mouvement des non-alignés (MNA), créé officiellement en 1961 à Belgrade, a permis au Tiers-Monde politique d'affirmer une existence politique autonome et revendiquer des échanges économiques Nord-Sud plus justes. A travers le MNA, les non-alignés ont réalisé la jonction du monde afro-asiatique avec celui de l'Amérique latine. Avec 117 pays membres, le Mouvement regroupe des Etats et des économies sensiblement différents. Sa composition hétéroclite ne l'a pas empêché d'enregistrer rapidement des succès dans sa revendication d'une plus juste répartition des richesses mondiales. Avec l'apport et la contribution d'autres organisations à l'instar du groupe des 77, la Cnuccd et plus récemment le G15 et le G20, et l'Union africaine le Mouvement des non-alignés n'a jamais cessé de plaider en faveur de relations économiques plus justes et plus équitables. Dès le début des années 60, la lutte engagée par les non-alignés est rapidement relayée par le "Groupe des 77". Cette organisation, créée le 15 juin 1964, par 77 pays en voie de développement, s'assigne comme objectif de fournir aux pays en développement les moyens d'articuler et de promouvoir leurs intérêts économiques collectifs et d'accroître leur capacité commune de négociation sur les grandes questions économiques internationales au sein du système des Nations unies. La création en 1964 de la Cnuccd, organisme des Nations unies pour le commerce et le développement jouera par la suite le rôle d'un véritable laboratoire d'idées et de bureau d'études au service du Tiers-Monde.

Le Sommet d'Alger prône le NOEI

Les revendications portées par le MNA seront surtout exprimées dans le projet de Nouvel ordre économique international (NOEI), lancé à partir du Sommet d'Alger en 1973. Organisé 12 ans après l'Indépendance, le Sommet d'Alger, qui a réuni près de 75 chefs d'Etat et de gouvernement, a connu un succès retentissant. Lors de ce Sommet, une prise de conscience sur la nécessité de la souveraineté

des Etats membres sur leurs richesses naturelles prend forme. Cette position inscrite dans le projet du (NOEI) sera entérinée, une année plus tard, en 1974, par l'Assemblée générale de l'Onu au cours d'une session extraordinaire convoquée à l'initiative des PNA. La déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international a mis en exergue les principes devant constituer son assise, notamment l'égalité souveraine de tous les Etats, la non-ingérence dans leurs affaires internes, leur participation effective au règlement des problèmes mondiaux et la liberté de choisir leur propre système économique et social. Elle a également souligné la libre gestion par les pays en voie de développement, de leurs ressources naturelles, de leurs activités économiques nécessaires à leur développement ainsi que le contrôle des sociétés multinationales qui activent sur leur territoire.

La déclaration a, en outre prôné la mise en œuvre de rapports "justes et équitables" entre les prix des matières premières et autres produits exportés par les pays en voie de développement et les prix des matières premières et autres produits exportés par les pays développés. La fin de la guerre froide, la dislocation des blocs et le processus accéléré de mondialisation affecteront un moment la notion de non alignement et contribueront également à l'affaiblissement du Tiers-Monde en tant qu'acteur autonome. Le mouvement connaîtra cependant un net regain de vitalité avec la création du Groupe des 15 (G15). Créé lors du 9^e sommet des pays non-alignés, organisé à Belgrade, en septembre 1989, le G15 s'assigne comme objectifs la promotion de la coopération Sud-Sud et la revitalisation du dialogue Nord-Sud. Initialement composé de quinze pays (d'où son nom), le G15 regroupe actuellement 18 Etats membres ou observateurs du Mouvement des non-Alignés (Algérie, Argentine, Brésil, Chili, Egypte, Inde, Indonésie, Iran, Jamaïque, Kenya, Malaisie, Mexique, Nigeria, Pérou, Sénégal, Sri Lanka, Venezuela et Zimbabwe).

Dans une allocution à l'ouverture du 13^e sommet du G15, tenu en septembre 2006 à la Havane, Abdelaziz Bouteflika, rappellera le rôle assigné à cette organisation en soulignant "qu'il s'agira d'œuvrer à la redynamisation

de la concertation entre nos pays et plus largement au sein de nos groupes de solidarité et entre eux, ainsi qu'à la relance du dialogue avec nos partenaires du Nord". Invitant les pays membres à ne pas céder au découragement, il ajoutera "l'histoire nous enseigne que bien des projets politiques aux allures d'anticipations utopiques sont devenus réalité grâce à la détermination politique soutenue par la concertation, le dialogue fécond et la coopération fructueuse entre leurs promoteurs".

Le G20, un forum pour une gouvernance mondiale plus juste

Le G20 (Groupe des vingt) constitue un autre cadre de concertation pour faire avancer les idées d'une gouvernance mondiale plus juste prônée par le MNA. Intervenant lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du MPNA, tenue en marge de l'Assemblée générale de l'Onu au mois de septembre, le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a proposé la création d'un mécanisme de coordination entre le MPNA et le G20, où siègeraient les pays membres de ce mouvement. Ce qui permettrait, a-t-il ajouté, l'échange d'informations et l'émergence de propositions constructives. Créé en décembre 1999, le G20 est graduellement devenu le forum principal pour traiter du système économique global, abordant les questions de stabilité et de développement. Le G20 est composé du G8 et de douze autres puissances économiques émergentes. Quelques pays non-alignés - Inde, Afrique du Sud, Indonésie, Arabie saoudite-font partie du G20. La 17^e conférence ministérielle du MNA, se tiendra du 26 au 29 mai à Alger sous le thème: "Solidarité renforcée pour la paix et la prospérité". Cette rencontre permettra de "faire le point" et de "prendre les décisions pour impulser la marche du mouvement qui a toujours des principes et des idées et objectifs", avait affirmé Lamamra en marge de la 25^e session du Conseil onusien des droits de l'Homme, tenue récemment à Genève. Les centres d'intérêt du MNA qui compte 117 pays outre une vingtaine d'observateurs, sont la démocratie, le désarmement, le développement économique et social, la paix. R. E.

CROISSANCE ALLEMANDE

À un plus haut au 1^{er} trimestre 2014

Des investissements et des dépenses de consommation soutenus ont permis à l'Allemagne de connaître au premier trimestre sa croissance économique la plus forte en trois ans. L'Office fédéral de la statistique a confirmé une précédente estimation de 0,8 % de croissance CVS d'un trimestre sur l'autre et de 2,5 % en rythme annualisé. Il confirme également, par là-même, un doublement de

la croissance en base trimestrielle par rapport au taux de 0,4 % enregistré au dernier trimestre de 2014. Mais cette croissance a également tiré parti d'un élément ponctuel, à savoir un hiver particulièrement clément, et les économistes pensent qu'elle ralentira par la suite, un diagnostic que paraît confirmer l'indice Ifo du climat des affaires publié comme le PIB ce vendredi. Cet indice est tombé en mai à son

niveau le plus bas de l'année, ressortant à 110,4 contre 111,2 en avril et contre 110,9 attendu. "Une pause est survenue dans l'économie allemande en mai", a commenté le président de l'Ifo Hans-Werner Sinn. Le recul de l'indice, dû pour partie aux répercussions de la crise ukrainienne, a dit Klaus Wohlrabe, économiste de l'Ifo, a envoyé l'euro à un plus bas de trois mois contre le dollar. Les sous-

indices mesurant l'évaluation que font les entreprises de la situation actuelle et de celle à venir ont tous deux fléchi. "Les chiffres du jour envoient deux messages: pour l'instant, l'économie allemande continue de faire cavalier seul, au moins dans la zone euro", dit Carsten Brzeski (ING), ajoutant toutefois qu'aucune économie "n'est invincible éternellement".

R. E.

DJELFA

Réalisation de marchés couverts de proximité

Des marchés de proximité couverts seront réalisés dans les nouveaux pôles urbains de la commune de Djelfa pour accompagner les besoins engendrés par ces extensions urbanistiques, a informé jeudi dernier l'édile de cette collectivité locale.

Dans cette optique, un marché couvert est programmé, au titre du Plan communal de développement de l'exercice en cours au profit du nouveau pôle urbain de Bahrara, pour une enveloppe de 30 millions DA, a indiqué Harfouche Abdelbaki.

Le président de l'APC a, également, fait cas d'une deuxième structure similaire inscrite au profit du pôle urbain Berbih, où seront injectés près de 5.000 logements publics locatifs (LPL), en cours de réalisation, nécessitant de nombreuses structures d'accompagnement pour la prise en charge des besoins de ses habitants, a estimé la même source. En 2013, la commune de Djelfa a enregistré la mise en exploitation de plusieurs espaces commerciaux réalisés en soutien au marché couvert du centre-ville, sujet à une grande pression.

Il s'agit, principalement, des nouveaux marchés de proximité ouverts, respectivement, au niveau des cités du 5-Juillet, El Bassatine, Ain-Chih et Bendjerma. Ils ont été réalisés dans le cadre du programme d'éradication du commerce informel et de l'organisation du marché local, est-il rappelé.

EL-BAYADH

Kits solaires pour 540 familles nomades

Un total de 540 familles nomades de la wilaya d'El-Bayadh vont bénéficier d'une large opération d'installation de kits solaires avant la fin de 2014, ont indiqué mercredi les services du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). L'opération cible notamment les familles nomades établies en dehors du champ de couverture du réseau d'électrification rurale et agricole, selon un programme arrêté par le HCDS en coordination avec les communes, a précisé le chef de l'antenne du HCDS d'El-Bayadh. Ces kits solaires devront générer une alimentation électrique de 220 volts et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ces familles, surtout en matière d'utilisation des équipements électroménagers, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, le HCDS a, par souci de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations nomades, devra mettre ces kits solaires à la disposition des bénéficiaires gratuitement, en vue de les encourager à se fixer dans leurs lieux de concentration.

Dans ce cadre, le HCDS a entrepris des démarches avec les différentes collectivités locales pour établir leurs besoins en matière d'équipements solaires et définir les priorités, a-t-on fait savoir de même source.

APS

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

L'expérience européenne testée cet été

Le dispositif de lutte contre les feux de forêt mettra à contribution le système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS) en prévision de la saison estivale, selon les propos d'un responsable de la conservation des forêts de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

"Ce système d'information fournit des données actualisées et fiables sur la superficie, la localisation et le niveau de danger des feux de végétations", a expliqué à l'APS, dans ce sens, Skendraoui Mohamed, chef de service à la conservation forestière de Tizi-Ouzou, signalant l'entame, durant la semaine en cours, de l'installation des commissions communales et de daïra chargées de la lutte contre les feux de forêt. Concernant les moyens humains et matériels mobilisés pour la circonstance par sa direction, au titre de la campagne anti-incendies, qui s'étalera du 1^{er} juin au 31 octobre de l'année 2014, le responsable a fait cas de la disponibilité de 342 agents forestiers, actuellement mobilisés au niveau de 22 chantiers de travaux forestiers, en cours d'exécution, parallèle-



ment à la mobilisation de 11 citernes d'eau, d'une capacité unitaire de 600 litres chacune, et de 400 points d'eau, d'un volume de 50 m³ chacun, a indiqué l'APS, ajoutant que les moyens humains et matériels seront soutenus par 7 postes de vigie, équipés en moyens de communication nécessaires pour signaler tout départ d'incendie. Quant à la prévention, M. Skendraoui a signalé la réalisation, à ce jour, de travaux forestiers au profit d'une surface globale de 4.170 ha, en plus de l'aménagement de 206 ha de pare-feux et de 227 km de pistes à travers les forêts, auxquels s'ajoutent 23 km de pistes supplémentaires, actuellement en cours d'ouver-

ture en vue de faciliter l'accès vers les zones forestières les plus difficiles. Pour cette année, le plan anti-incendie est soutenu, par ailleurs, par 267 véhicules d'intervention (tous types confondus), associant, outre les moyens de la conservation forestière, ceux de la Protection civile et de la direction des travaux publics, a ajouté le chef de service à la conservation forestière de Tizi-Ouzou, soulignant, également, la mobilisation, au titre du même plan, de 11 unités de la Protection civile opérationnelles à travers la wilaya, en plus de sa colonne mobile.

B. M.

BOUMERDÈS, SÉISME DU 21 MAI 2003

900 occupants de chalets relogés à ce jour

À au moins neuf cents, parmi les chalets installés au lendemain du séisme du 21 mai 2003 à Boumerdès, ont été détruits, à ce jour, à travers la wilaya, a indiqué le cabinet du wali. "Les chalets sont éradiqués de façon progressive, immédiatement après le relogement de leurs occupants", a observé la même source, escomptant l'éradication d'un millier de chalets à fin 2014.

Il a précisé que "l'éradication progressive des chalets, au nombre de 15.000 unités, disséminées à travers une centaine de sites sur le territoire de la wilaya, et réattribués à des cas sociaux, suite à l'évacuation de leurs occupants qui ont été relogés dans le cadre du relogement des sinistrés du séisme du 21 mai 2003, a été entamée en 2012".

En juillet 2013, le wali de Boumerdès,

Kamel Abbas, avait annoncé que l'éradication de la totalité des chalets, installés à travers la wilaya, "se fera au cours des trois prochaines années".

En outre, le premier responsable de la wilaya a fait part d'une action en cours en vue du parachèvement de l'actualisation des listes des occupants de ces chalets, pour leur introduction dans le fichier national du logement, afin "d'arrêter la liste définitive de ceux, parmi eux, qui bénéficieront de logements sociaux".

"Il n'existe aucune loi garantissant automatiquement un logement social pour chaque bénéficiaire d'un chalet", avait, par ailleurs, assuré le wali, affirmant que "ce sont les enquêtes sociales qui tranchent sur cette question".

S'exprimant sur l'état actuel de ces

chalets, M. Abbas a révélé qu'une expertise a établi qu'un "taux de plus de 80 % n'est plus viable", alors que le reste des unités a encore "une durée de vie pouvant aller de 2 à 4 années tout au plus".

La wilaya de Boumerdès a bénéficié d'un programme global de 12.000 logements destinés à l'éradication des chalets sur son territoire, une première tranche de 4.000 unités, de ce programme, est déjà lancée en chantier, dans l'attente des deux autres tranches de 4.000 unités chacune, qui seront affectées prochainement à la wilaya. La destruction de la totalité des chalets permettra la récupération d'une assiette foncière globale de près de 400 ha destinée à l'implantation de projets d'utilité publique.

APS

TIARET, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La wilaya rattrape son retard

La wilaya de Tiaret a rattrapé son retard dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC), à la faveur d'un programme d'urgence dont elle a bénéficié, a affirmé, la semaine dernière, le wali. Président la célébration de la Journée mondiale des télécommunications au siège de l'Office des établissements de jeunes, Mohamed Bousmaha a mis en exergue les efforts déployés par Algérie Télécom, appelant à encourager les cadres jeunes et leur offrir les conditions de travail favorables à

l'émergence de leurs performances. La célébration de la Journée mondiale des télécommunications a été marquée par la présentation d'un exposé sur le service de la 4G, lancé dans la région, et les projets dont a bénéficié le secteur. Ces projets ont permis de relier 17 communes en fibres optiques en attendant le raccordement de 25 autres communes avec la réalisation de 65 postes téléphoniques multiservices (Msan) dont 45 dans le chef-lieu de wilaya. Les préparatifs sont en cours pour raccorder en fibres optiques des zones comp-

tant une population globale de 1.000 âmes avant fin 2014, a estimé le directeur des infrastructures de la direction régionale de Algérie Télécom de Chlef, Benzeghida Mohamed. La même entreprise procède à la formation d'un groupe de petites et moyennes entreprises créées au titre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, dans les domaines des communications, de l'électronique, de l'électricité et du design de bâtiment, dans le cadre de conventions conclues avec l'Ansej et la Cnac.

APS

KHENCHELA, PLAN DE LUTTE CONTRE INCENDIES

Recrutement de plus de 2.000 saisonniers



En plus de la mobilisation de 20 brigades mobiles de surveillance et de prévention, le plan de lutte contre les feux de forêt prévoit également des postes de vigie et la mise en place de moyens de communication par radio.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le plan de lutte contre les feux de forêt, devant être mis en œuvre en juin prochain, prévoit plus de 2.000 postes d'emplois, a annoncé, lundi dernier, la conservation des forêts.

Recrutée par l'Entreprise régionale de génie rural basée au chef-lieu de la daïra de Kaïs, la main-d'œuvre est composée de jeunes riverains des forêts de Beni Oudjana, d'Ouled Yaâkoub et de Beni Meloul, dans le massif des Aurès, a indiqué l'APS, ajoutant que les saisonniers seront employés jusqu'au mois d'octobre prochain pour des travaux de gardiennage, de nettoyage, d'entretien des pistes et d'autres actions de prévention des feux de forêt.

En plus de la mobilisation de 20 brigades mobiles de surveillance et de prévention des coupes illicites du cèdre de l'Atlas, une espèce protégée, le plan de lutte contre les feux de forêt prévoit également des postes de vigie et la mise en place de moyens de communication par radio.

Dans la wilaya de Khenchela, les forêts couvrent une superficie de 146.000

hectares de pins d'Alep, de cèdres, de chênes, en plus de 41.000 hectares d'alfa. Le secteur emploie 1.959 travailleurs dont la moitié active au sein de l'entreprise régionale de génie rural.

La conservation des forêts de la wilaya de Khenchela a procédé au cours des mois de mars et d'avril derniers à l'installation de commissions permanentes dans les daïras et les communes, chargées de sensibiliser les riverains en vue d'une plus grande protection du patrimoine forestier. En 2013, la wilaya de Khenchela n'a pas enregistré d'incendies significatifs de forêts, contrairement à 2012 qui avait vu la perte de 3.000 hectares dans les zones forestières de Beni Meloul au nord-ouest de la wilaya.

B. M.

MILA, SAUVEGARDE DES MONUMENTS

Des mesures d'urgence préconisées

Le vieux Mila, au centre du chef-lieu de la wilaya éponyme, nécessite des "mesures d'urgence" pour sauver les sites menacés de dégradations irréversibles, ont indiqué mercredi, les responsables d'un bureau d'études techniques. Ces responsables, qui ont remis la première tranche d'une étude sur la protection et la revalorisation du patrimoine protégé du vieux Mila, ont souligné que le tissu urbain de cette ville qui renferme les vestiges de civilisations successives depuis l'aube de l'histoire, nécessite des

interventions urgentes pour consolider des constructions fragilisées, réparer les réseaux d'eau potable et assainissement à l'origine de fissures dans plusieurs murs envahis par les mauvaises herbes et des gravats. Selon le directeur de la culture, Mohamed Bouchehlata, une enveloppe de 500 millions de dinars a été mise en place pour lancer une opération de restauration "conforme à ces études prêtes à être mises en œuvre". Les autorités locales préconisent également, selon le même responsable, la création d'un "office local

de gestion du vieux Mila", d'autant que d'autres problèmes sont venus se greffer à la fragilisation du site à l'exemple des coopératives immobilières initiées sur les jardins du vieux Mila qui restent pourtant des sites protégés. L'office devra également porter une attention particulière à la protection du mur byzantin, la mosquée Sidi Ghanem, la porte Est du vieux Mila et la fontaine romaine, a-t-on indiqué de même source.

APS

SOUK AHRAS, SITES ARCHÉOLOGIQUES

Réhabilitation de Khemissa et Madaure

Une vaste opération de réhabilitation de deux sites archéologiques, en l'occurrence ceux de Khemissa et de Madaure (Souk Ahras), sera engagée "avant fin 2014", a indiqué lundi dernier un responsable de la direction de la culture. Les travaux porteront sur la requalification de la scène du théâtre romain de Khemissa et de la "Grotte des sirènes", ainsi que de la vieille canalisation d'eau de Madaure, a précisé Fethi Lababsa,

directeur de la planification et de la formation au sein de cette structure culturelle. L'opération de réhabilitation permettra au théâtre de Khemissa qui "n'a rien à envier à ceux de Djemila (Sétif) et Timgad (Batna)" d'accueillir des activités culturelles et artistiques, a souligné le même cadre, faisant savoir que le plan de protection et de valorisation des sites historiques de la wilaya vient d'être finalisé. Il sera procédé, dans le cadre de ce

plan, à la création d'espaces récréatifs, de loisirs et d'attractions pour enfants, ainsi qu'à l'installation de tentes pour la vente de produits artisanaux, aussi bien à Khemissa qu'à Madaure où des cafétérias seront également ouvertes. Cité numide à l'origine, le site de Khemissa s'étend sur 65 hectares et accueille de nombreux vestiges dont un théâtre, une basilique et un forum.

ILLIZI

Programme de 2.000 logements...

Un programme de 2.000 logements de différentes formules a été accordé à la wilaya d'Illizi pour l'année 2014, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction de l'habitat. Ce projet de logement a été réparti en deux formules à travers les communes de la wilaya, selon les besoins recensés, soit des aides financières à l'habitat précaire, ou bien la réalisation de nouvelles unités, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Aliouche, lors d'une rencontre consacrée à l'évaluation de la situation du parc immobilier de la wilaya.

Le wali d'Illizi, Ali Madoui, a de son côté révélé dans ce cadre que 2.375 aides à l'habitat rural ne sont pas encore distribuées dont 730 aides dans la commune d'Illizi, 338 à Bordj-Omar-Idriss, 314 aides dans la commune de Debdab, 537 à Ain Amenas et 40 aides à l'habitat rural à Bordj-El-Haoues. Le même responsable a, à cette occasion, exhorté les responsables concernés à exploiter ces aides financières avant la fin de l'année en cours.

...l'Ansej a généré 150 emplois au 1^{er} trimestre 2014

Cent cinquante nouveaux emplois ont été créés durant le premier trimestre de 2014 dans la wilaya d'Illizi par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), selon cet organisme. Les emplois ont été générés par 78 microprojets évalués par l'Ansej, dans les secteurs des services (40 projets), l'industrie (18), le reste étant réparti entre l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'Ansej, Mabrouk Gheziz.

Ces données sont en évolution par rapport à ceux enregistrés durant la même période de l'année écoulée et ayant donné lieu à un total de 50 microprojets financés par le biais du même dispositif, a indiqué le même responsable. L'évolution enregistrée est le résultat de plusieurs campagnes d'orientation et de sensibilisation menées par l'antenne locale de l'Ansej à travers le territoire de la wilaya, a indiqué l'antenne Ansej d'Illizi.

SAIDA

La production de miel en baisse

Une baisse de la production du miel est prévue cette saison à Saïda en raison du manque de pluie et ce, comparativement à l'année écoulée où il a été enregistré 2.000 quintaux grâce à une bonne pluviométrie, a indiqué l'association de wilaya des apiculteurs. Le vice-président de cette association et apiculteur, le technicien Aouar Kadirou, a expliqué, en marge de la cérémonie de lancement de la campagne de cueillette du miel, que cette baisse est due à la faible pluviométrie enregistrée cette année.

La campagne de cueillette du miel, qui s'étale jusqu'à la fin du mois de juillet prochain, a été lancée à Tafrent, dans la commune de Sidi Boubekeur (à 20 km de Saïda), qui dispose de plus de 400 ruches.

La wilaya de Saïda compte plus de 4.500 ruches réparties à travers son territoire produisant, entre autres, du miel de cèdre, de montagne et d'Alep. Le développement de l'apiculture dans la wilaya a généré des centaines d'emplois au profit des jeunes.

APS

TURQUIE

Nouvelles violences en pleine campagne présidentielle

Après la catastrophe minière de Soma et à une semaine de l'anniversaire des manifestations pour le parc Gezi, de nouvelles violences policières ont ravivé la colère contre le gouvernement islamo-conservateur turc de Recep Tayyip Erdogan, en pleine campagne présidentielle.

Deux personnes ont été tuées et neuf blessées au cours de violents affrontements, jeudi soir, entre des manifestants antigouvernementaux et la police dans le quartier populaire Okmeydani, à Istanbul. Les forces de l'ordre ont tiré en l'air à balles réelles, avant de viser les protestataires pour les disperser, ont rapporté des témoins à l'AFP, confirmant des informations de presse. Peu avant minuit jeudi, le gouverneur de la ville d'Istanbul a annoncé la mort d'une première victime, Ugur Kurt, âgé de 30 ans. L'homme qui se trouvait aux funérailles d'un proche, et dont la participation aux manifestations n'a pas été établie, a reçu une balle en pleine tête tirée par la police qui tentait de disperser les manifestants. L'annonce de son décès a mis le feu aux poudres et jeté dans les rues de la mégalopole des centaines de personnes qui ont affronté toute la nuit les forces de l'ordre. Au cours de ces incidents nocturnes, dix personnes, dont huit policiers, ont été blessées. L'une des victimes, un homme selon les images relayées par les réseaux sociaux, a succombé à ses blessures, portant à deux le nombre de morts en moins de 24 heures. A la mi-journée, de nouveaux incidents sporadiques se sont déroulés à Okmeydani.



Une dizaine de manifestants s'en sont pris à une voiture de police dont les occupants ont fait usage de leurs armes pour disperser le groupe. L'ambiance restait électrique alors qu'une cérémonie religieuse à la mémoire d'Ugur Kurt doit se tenir à 18h00 (15h00 GMT) à Okmeydani. Une enquête pour déterminer les circonstances des tirs et retrouver l'auteur du coup de feu mortel a été ouverte. Vingt armes de service des policiers ont été saisies pour des analyses balistiques.

Campagne présidentielle

Le pays n'avait pas connu une telle violence depuis les grandes manifestations du printemps dernier. Parties de la défense du parc Gezi, à Istanbul, elles s'étaient transformées en une contestation inédite du Premier ministre Erdogan et de son Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir depuis 2002.

L'accident dans la mine de charbon de Soma (ouest de la Turquie) la semaine

dernière, dans laquelle 301 mineurs sont décédés, a ravivé la colère de la population contre le gouvernement. Les pouvoirs publics et l'entreprise Soma Holding sont accusés d'avoir négligé la sécurité des mineurs et d'avoir manqué d'empathie à l'égard des victimes.

Le propriétaire de la mine, Alp Gürkan, est mis en cause pour avoir privilégié le rendement de l'entreprise au détriment des conditions de sécurité des mineurs.

Huit personnes ont été inculpées et écrouées, dont le P-DG de la mine. Les nouvelles violences qui se déroulent depuis deux jours à Istanbul surviennent dans un contexte de campagne électorale. Dans un discours, Recep Tayyip Erdogan, pris à partie par la rue et l'opposition depuis un an, a accusé vendredi les manifestants d'être des "terroristes" prêts à "diviser le pays comme en Ukraine". Alors que le leader de l'AKP doit officialiser dans les jours prochains sa candidature à la première élection présidentielle au suffrage universel direct prévue en août, il se rend samedi à Cologne, en Allemagne, dans l'espoir de recueillir les voix des trois millions de citoyens turcs qui y résident.

CAMEROUN, ILS FUYAIENT LES TUERIES EN CENTRAFRIQUE 29 enfants morts d'épuisement

En près d'un mois, 29 petits et jeunes enfants ayant fui les tueries en Centrafrique sont morts de soif, de froid ou de fatigue après être arrivés au Cameroun, averti vendredi l'Onu. "Depuis la mi-avril, le taux de décès parmi les enfants réfugiés a été particulièrement élevé", a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Genève, Adrian Edwards, lors d'un point presse. "29 enfants, dont le plus jeune est un bébé et le plus âgé avait 9 ans, sont morts entre le 14 avril et le 18 mai. La plupart se trouvaient dans des centres d'alimentation", a-t-il dit. "La déshydratation, l'hypothermie et l'anémie sévère sont les principales causes des décès", a-t-il précisé. Les réfugiés centrafricains ont commencé à affluer vers le Cameroun depuis le 5 décembre et, jusqu'à présent, 85.000 d'entre eux se sont installés dans

quelque 300 villages ce qui complique énormément la tâche des humanitaires, selon le HCR. 80% sont des femmes et des enfants. Le cycle des tueries en Centrafrique a été déclenché par des mois d'exactions contre les chrétiens, perpétrés par les combattants majoritairement musulmans de la rébellion Séléka. En réaction, des milices d'autodéfense majoritairement chrétiennes, les anti-balaka, se sont formées et attaqué les civils musulmans, à Bangui et ailleurs. Depuis, la majorité des réfugiés sont musulmans. La plupart font le voyage à pied, pendant des semaines, dans la brousse, un lieu quasiment impossible d'accès pour les travailleurs humanitaires.

En outre, les anti-balaka bloquent désormais les principales routes reliant la Centrafrique vers le Cameroun et s'en prennent aux réfugiés, a fustigé M.

Edwards. Ainsi, alors que plus de 10.000 réfugiés étaient arrivés au Cameroun durant la dernière semaine de mars, le flux s'est réduit à 2.000 arrivées par semaine actuellement, selon le HCR.

Ceux qui parviennent à la frontière "sont sévèrement mal nourris et un certain nombre arrivent avec des blessures", provoquées notamment par des coups de machette, a indiqué le porte-parole.

Mais malgré l'urgence, les agences humanitaires de l'Onu peinent à trouver des fonds. Sur les 22,6 millions de dollars (16,6 millions d'euros) demandés pour venir en aide à cette population de réfugiés, le HCR n'a reçu que 4,2 millions. De son côté, le Programme alimentaire mondial (Pam) n'a reçu aucune contribution, s'est lamenté une porte-parole Elisabeth Byrs, à Genève.

La situation est "dramatique", a-t-elle dit.

Les humanitaires sont d'autant plus inquiets que la saison des pluies approche, faisant accroître le risque de maladies. Le Pam a décrété une alerte de niveau 3 pour les réfugiés centrafricains au Cameroun, correspondant à "une opération complexe et urgente de grande ampleur", a-t-elle par ailleurs signalé.

PRÉSIDENTIELLE EN UKRAINE

La Russie respectera le choix du peuple

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré, vendredi, que la Russie allait "respecter le choix du peuple ukrainien", interrogé sur la reconnaissance ou non par Moscou de l'élection présidentielle anticipée de dimanche en Ukraine.

"Nous voulons que le calme revienne"

"En principe, selon la Constitution, il ne peut y avoir d'élection car le président (Viktor Ianoukovitch (...)) est le président en exercice", a déclaré Poutine. Mais "nous voulons nous aussi qu'en fin de compte le calme revienne (en Ukraine), nous allons respecter le choix du peuple ukrainien", a-t-il ajouté, assurant que Moscou "travaillera avec les nouvelles autorités".

NIGERIA

L'Onu sanctionne les insurgés islamistes de Boko Haram

L'Onu a pris jeudi des sanctions, à la portée surtout politique, contre le groupe islamiste armé Boko Haram, auteur de l'enlèvement de plus de 200 lycéennes au Nigeria, pour lesquelles des manifestants ont réclamé à Abuja une "action résolue" du chef de l'Etat. Le Conseil de sécurité de l'Onu a placé jeudi Boko Haram sur la liste noire des organisations terroristes

soumises à des sanctions en raison de leurs liens avec Al-Qaïda, une mesure réclamée par le Nigeria qui avait été aussi recommandée par un sommet international à Paris samedi. Ces sanctions consistent en des gels d'avoirs, un embargo sur les armes et des interdictions de voyager. Mais cette mesure a surtout une portée politique. Elle "montre que Boko Haram n'a aucun soutien

dans la communauté internationale", a estimé un diplomate, car ses membres, basés dans le nord du pays, voyagent peu. Concrètement les sanctions permettent de restreindre l'approvisionnement — en armes notamment — du groupe, créa il y a dix ans, a-t-il expliqué. L'ambassadrice américaine à l'Onu, Samantha Power, s'est immédiatement félicitée d'une "mesure importante".



Le bandeau
Halo rend-il
plus
intelligent ?



Page 14

Page 12

Lancement de la collection "Swarovski for Samsung"

Samsung Electronics Co. a annoncé aujourd'hui le lancement sur la boutique en ligne de Samsung de "Swarovski for Samsung", une collection exclusive d'accessoires en cristal de Swarovski pour le Galaxy S5 et la Gear Fit.



Azouaou Mehmel
présente ses excuses
après des perturbations
du réseau internet

Page 12



La finale de *Algeria*
3G Cup sous
l'égide de Djezzy
et Condor

Page 13

Lancement de la collection "Swarovski for Samsung"

Samsung Electronics Co. a annoncé aujourd'hui le lancement sur la boutique en ligne de Samsung de "Swarovski for Samsung", une collection exclusive d'accessoires en cristal de Swarovski pour le Galaxy S5 et la Gear Fit. "Avec la technologie et la mode qui sont profondément liés, Samsung est plus que jamais déterminé à soutenir l'expression personnelle à travers des innovations technologiques et des partenariats concluants", a déclaré Younghee Lee, vice-président du Marketing Mondial, Division IT & Mobile chez Samsung. Selon ce responsable, la collaboration avec Swarovski sur cette magnifique collection d'accessoires reflète l'engagement de Samsung à fournir à ses clients des expériences qui permettent d'exprimer leurs personnalités et leurs goûts distincts. La collection des coques Galaxy S5 et de la Gear Fit Charms incrusté de cristaux est une union distinctive du savoir artisanal de Swarovski et de l'expertise technologique de Samsung, indique un communiqué de la firme sud-coréenne. Grâce à la procédure spécialement développée à cet effet, les cristaux de la technologie Swarovski Crystal



Fine Rocks sont parfaitement intégrés dans la coque du Galaxy S5, tandis que deux effets de cristaux sont fusionnés en un seul motif comme un aspect de conception supplémentaire. Les accessoires de la Gear Fit CharmSliders ont été spécialement conçus pour fournir aux utilisateurs la polyvalence ultime dans leur expérience de Samsung, indique un communiqué de la firme sud-coréenne. Par ailleurs, ces petits bijoux sont disponibles dans une grande variété de couleurs et de styles, chaque modèle est facilement personnalisable avec

une possibilité de les mélanger et de les assortir en fonction du goût personnel des gens et selon les différentes occasions. Ainsi, les couleurs proposées sont : le marron, le doré, et le cristal. Les pendentifs sont disponibles en diverses formes (cœur siam, cœur en rose clair, crâne en cristal, crâne en anthracite, étoile en cristal, étoile en bleu et lèvres en doré). De son côté, Christoph Kargruber, vice-président du marketing mondial, Swarovski professionnel affirme que

ce partenariat entre les deux marques "partagent un engagement qui est de fournir des produits de haute qualité et hautement recherchés sur le marché des consommateurs, et ensemble, nous avons réussi avec la collection Swarovski for Samsung". A rappeler, que la collaboration "Swarovski for Samsung" intervient peu après un partenariat fructueux entre les deux marques durant le Mercedes-Benz FashionWeek à New York la saison passée.

L'Algérie fête la Journée mondiale des télécommunications

L'Algérie a célébré le 17 mai 2014 la Journée mondiale 2014 des télécommunications et de la société de l'information sur le thème : « Le large bande au service du développement durable ». Cette journée reflète l'importance des télécommunications et des TIC et leur impact socio-économiques ainsi que leur apport à la réalisation des objectifs de développement local, selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), initiatrice de l'événement. Cette journée a été

également une occasion pour encourager les Etats à déployer les réseaux large bande haut débit, en les rendant accessibles à tous, y compris sur le plan financier, précise l'UIT. Le thème retenu pour la Journée mondiale 2014 attirera l'attention sur les engagements pris par les multiples parties prenantes, dont l'ambition est de parvenir à l'accès universel à la large bande, sur le plan de la connectivité et des contenus, explique la même source. L'objectif sera aussi de dégager des solutions techniques,

en particulier en ce qui concerne l'élargissement de l'accès large bande aux zones rurales, aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement. La journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information a pour but de sensibiliser l'opinion sur l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique.



Azouaou Mehmel présente ses excuses après des perturbations du réseau internet



D'importantes perturbations d'Internet ont été enregistrées la semaine dernière dans la capitale. Des pannes à l'origine de nombreux désagréments auprès des clients d'Algérie Télécom, aussi bien particuliers que professionnels. À l'occasion de la Journée internationale des télécommunications, le P-dg d'AT, Azouaou Mehmel, est sorti de son mutisme et s'est excusé auprès de sa clientèle. Selon lui, les travaux de rénovation menés sur le réseau pour améliorer le service seraient à l'origine de ces pannes. « Les clients sentiront bientôt la différence dans la qualité de la connexion internet », a-t-il promis. Plus de 70 milliards de dinars seront investis au courant de l'année 2014 consacrés notamment à la rénovation du réseau internet et des infrastructures.

LG confirme son retour sur le segment des tablettes

Le fabricant coréen lève le voile sur trois modèles dotés d'écrans de 7, 8 et 10 pouces, complétant ainsi la famille G Pad. Aucun prix, ni date de lancement annoncé encore. C'est lors de l'édition 2013 du salon berlinois de l'électronique et de l'électroménager grand public que LG a officiellement son retour sur le segment des tablettes. Avec le G Pad 8.3, le fabricant coréen proposait alors une tablette équilibrée, à base de Snapdragon 600 (et non 800 comme certains concurrents) et d'écran Full HD. Une très bonne surprise donc que LG compte réitérer avec trois nouveaux modèles qui seront présentés à partir de demain au Medip de Monaco. Très peu de détails techniques ont été dévoilés sur ces nouvelles G Pad. Nous en connaissons simplement la diagonale d'écran : 7, 8 et 10,1 pouces. Rien de bien inédit jusqu'ici. Le communiqué de

presse indique d'autre part que les tablettes seront animées par un Android recouvert de la surcouche UX qui inclura les fonctions QPair et Knox Code. En regardant les tablettes de plus près sur les visuels presse, et en les comparant avec les photos du G Pad 8.3, nous voyons que LG n'a pas misé sur le même design que sa première tablette pour concevoir cette nouvelle fournie. La coque ne semble plus être en acier brossé, mais en plastique. L'emplacement du capteur photo est désormais plus centré. Et le double haut-parleur est remplacé par un écouteur mono. Loin de s'apparenter aux codes haut de gamme de la G Pad 8.3, le design de ces nouvelles tablettes se rapproche donc plus du Nexus 5 que le constructeur a développé pour Google. Si l'impression se confirme, ces trois G Pad devraient donc directement concurrencer les Galaxy Tab 4 de Samsung,



présentées il y a un mois. Ces dernières s'appuient sur une configuration à base de Snapdragon 400 équilibré par 1,5 Go de mémoire vive et Android KitKat pour un prix de vente compris entre 200 et 500 euros, selon les options. LG promet des détails supplémentaires lors des annonces locales dans les semaines à venir.

Algérie Télécom-Nokia, le 1er réseau commercial LTE en Afrique du Nord

Nokia annonce avoir déployé le premier réseau LTE commercial d'Afrique du Nord en Algérie au profit de l'opérateur public, Algérie Télécom. A cet effet, les abonnés algériens peuvent désormais profiter de l'expérience d'envergure mondiale des services LTE à large bande et une couverture améliorée, et cela grâce aux solutions LTE de Nokia, y compris les services avancés et complets de son Single RAN (réseau d'accès radio). "Nous avons eu une forte demande pour le réseau à large bande ultra-rapide et une plus grande couverture d'autant plus que le nombre d'abonnés à la large bande a accru de façon rapide à travers le territoire algérien", a déclaré Azouaou Mehmel, Président-directeur général du Groupe Algérie Télécom.

"Nous étions déterminés à satisfaire ces demandes par la mise en place d'un réseau LTE ayant les dernières technologies disponibles sur le marché. Avec notre partenaire de longue date, Nokia, nous avons réalisé notre premier essai LTE réussi, et la compagnie s'est placée au premier rang pour la construction d'un réseau LTE supérieur. Nous sommes satisfaits de la qualité et de la rapidité du déploiement et sommes impressionnés par l'expertise de Nokia", ajoute-t-il. De son côté, Igor Leprince, président Afrique et Moyen Orient chez Nokia s'est engagé à fournir à AT des services au même titre que ceux fournis par les principaux opérateurs LTE dans le monde.

"Notre station de base compacte éconergétique primée réduit les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation, tandis que la compétence de nos services intégrés globaux assure un déploiement rapide du projet", explique-t-il.

La finale de Algeria 3G Cup sous l'égide de Djezzy et Condor



Djezzy et Condor, deux compagnies leaders en Algérie, chacune dans son domaine d'activité, ont organisé la finale de la compétition Algeria 3G Cup au club de Djezzy à Sidi Fredj. Algeria 3G Cup est une initiative, 100 % algérienne, lancée en février dernier avec la contribution d'un groupe de jeunes universitaires algériens membres de Google Developers Groups. Cet événement a pour objectif d'établir un écosystème qui va adapter les développeurs de nouvelles technologies, organiser des concours dans les universités et sponsoriser des événements IT organisés

par des start-ups et clubs universitaires. Il permettra, par ailleurs, d'offrir des stages et bourses aux étudiants ainsi que des formations dans ce domaine. En effet, pas moins de 850 étudiants ont bénéficié d'une formation sur le développement d'applications mobiles sous le système Android encadrés par 14 experts algériens venus des grandes universités et firmes internationales. Les organisateurs de cette manifestation pour laquelle de nombreux jeunes étudiants ont fait le déplacement de Mila, Constantine, Bordj, Tiemcen, Chlef, Blida, etc, ont dû sélectionner 11

applications parmi les 41 qui ont participé aux éliminatoires. Ainsi, les meilleures applications seront récompensées lors de la finale qui sera organisée le 17 Mai prochain, afin d'encourager les jeunes porteurs de projets et booster leurs capacités mises au service de l'économie nationale. A noter enfin que cette alliance entre Djezzy et Condor Electronics aura, sans aucun doute, des retombées bénéfiques sur le développement du secteur des NTIC, déjà à la pointe de l'innovation dans notre pays.

Acer, le Switch 10 vise le podium

Les netbooks sont morts, vive les PC hybrides! Après avoir enterré les mini-PC-pas-chers qu'ils avaient eux-mêmes lancés, les constructeurs tentent d'innover une nouvelle fois sur le créneau de l'informatique mobile low-cost. Meilleur exemple à la veille de l'été: Acer et son Switch 10, un ordinateur 2 en 1. "C'est le segment qui explose aujourd'hui et qui parle à tout le monde", précise Frédéric Massin, directeur marketing d'Acer France. Pourtant justement, rien qui fasse cheap dans cet ordinateur dont l'écran à la dalle IPS de 10 pouces se détache du clavier pour se muer en tablette. Lesté par un processeur Intel Atom quadri-cœur

(1,33 GHz), la machine succède à l'Iconia W510, précédent convertible notebook/tablette d'Acer. Elle est fournie avec une licence Microsoft Famille Etudiant 2013 valable un an. Avec son Switch 10, Acer veut retrouver son rang de numéro 1 des ventes sur le segments des PC hybrides (une place qui lui a été ravie par Asus), mais aussi faire de ce petit ordinateur polyvalent, léger (1,17 kg) et à l'autonomie de 8 heures en lecture vidéo un des best-sellers de l'été. Il faut dire que la guéguerre entre les constructeurs informatiques qui lorgnent sur les ventes de septembre ne va pas tarder à battre son plein.



P-One, un téléphone modulaire innovant

Dans la même veine que le concept de Phonebloks ou encore le projet Ara, P-One est un autre concept révolutionnaire. Basé sur des modules interchangeables, le téléphone permet à monsieur tout le monde de personnaliser ses composants. Nul besoin de compétences particulières pour mettre à jour les fonctions de son smartphone. Telle est l'idée véhiculée derrière le concept de P-One. Les néophytes pourront ainsi apprendre tout en configurant le mobile. Au-delà de son design atypique, le terminal est composé de modules permettant d'optimiser sa performance. L'utilisateur peut modifier la batterie et le stockage, améliorer le processeur ou encore l'appareil photo. Une module supplémentaire prend la forme d'un chargeur à manivelle au cas où l'électricité n'est pas à portée de main pour les utilisateurs nomades. L'autre fonctionnalité intéressante du téléphone réside dans sa capacité à reconnaître les gestes et les textes écrits à la main. Enfin, il dispose d'une connectivité Wi-Fi, d'une radio et quelques fonctions classiques. Encore à l'état de concept, le P-One est le fruit de l'imagination du design

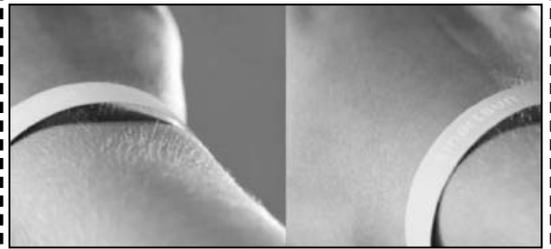
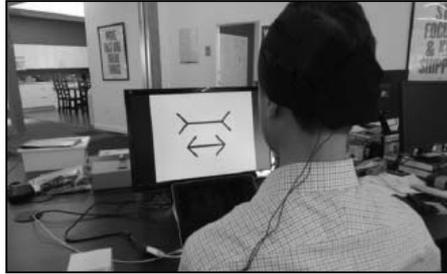
Un concept de tablette avec smartphone amovible

Pour ne pas choisir entre un smartphone et une tablette, le concept de S.Max combine les deux à travers un seul appareil nomade. Conçu pour s'adapter aux besoins les plus divers, il combine le meilleur d'un téléphone portable avec les fonctionnalités d'une tablette. Présenté comme un terminal polyvalent, S.Max est une tablette tactile qui dispose d'un téléphone amovible intégré. Chaque appareil peut être utilisé tout seul ou en simultané pour plus de praticité. Il suffit de détacher le mobile de son compartiment dédié pour effectuer un appel ou capturer facilement une photo. En outre, la tablette est équipée d'une poignée qui facilite sa prise en main. Ce système permet également de faciliter son transport. S.Max est le gagnant du concours de design Dongguan Cup. Imaginé par le designer SuWenYuan, le terminal est malheureusement réduit à son stade de concept.



Le bandeau Halo rend-il plus intelligent ?

Certains bandeaux peuvent soigner la migraine tandis que d'autres permettent de faire des rêves lucides. Un modèle va toutefois plus loin en prétendant augmenter l'intelligence de son porteur. Halo est un gadget futuriste qui fera bientôt son apparition sur le marché. Ce bandeau high-tech se base sur la neuromodulation pour améliorer le fonctionnement du cerveau. Il s'agit ici d'un accessoire qui stimule électriquement le cerveau afin d'accroître sa capacité cognitive. Pour ce faire, la firme conceptrice Halo Neuroscience, utilise des méthodes dites "Tuning" pour stimuler les neurones ou calmer leur excitabilité. Ces procédés incluent l'utilisation de champs magnétiques, de chocs électriques, des ondes radio ainsi que la lumière infrarouge pour développer l'intelligence.



Smartsun, le bracelet qui... épargne des coups de soleil

Si la mode est aux bracelets connectés, une firme suédoise casse la tendance en proposant un bracelet détecteur d'UV. Dénommé Smartsun, l'accessoire permet d'éviter les coups de soleil en veillant sur la peau de son porteur. Être en bonne santé demande une bonne dose de soleil tout en évitant les excès d'ensoleillement. Pour cela, Smartsun est un moniteur qui empêchera la surexposition aux rayons UV. Grâce à son système d'alerte, il avertit les utilisateurs quand le niveau d'exposition devient dangereux. L'accessoire utilise un code de couleur à cet effet. Ceci est rendu possible grâce à une sorte d'agent acide incorporé qui déclenche une réaction chimique. Le bracelet de couleur jaune vire alors au beige quand un certain seuil est atteint. Il passe ensuite au rose quand les doses de rayons UV reçus sont plus que suffisantes. Incitant ainsi le porteur à se mettre à l'ombre.

Une main robotique capable d'attraper un objet à la volée

Si la faculté de préhension est propre à l'Homme, les robots pourront bientôt se l'approprier. En illustre la récente invention des ingénieurs de l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL). Ils ont mis au point une main robotique capable d'attraper un objet en plein vol. La préhension n'est pas une nouveauté en robotique mais elle constitue toujours un défi, notamment pour des objets en mouvement. Il s'agit d'un robot capable d'imiter le comportement humain après des études menées sur le sujet. Dressée à la verticale, c'est une main robotique à quatre doigts proposant trois degrés de liberté. Avec une longueur d'à peu près 1,5 m, elle est en mesure d'attraper un objet volant en moins de cinq centièmes de secondes. Cette performance est rendue possible grâce à ses caméras embarquées qui lui permettent de pronostiquer la trajectoire du projectile. En outre, ce bras robotique s'appuie sur une technique baptisée « Programmation par démonstration », lui permettant de réagir de façon autonome à un certain nombre de situations. Résultat, le robot peut saisir toutes sortes d'objets à la volée : une balle, une bouteille à moitié vide ou une raquette de tennis.



LeapBand, le bracelet connecté des enfants



2014 est une année placée sous le signe des bracelets connectés. Si les adultes ont l'embaras du choix, les enfants ont désormais les leurs avec la LeapBand. Développé par la firme Leapfrog, il s'agit d'un traqueur d'activités dédié aux enfants. LeapBand est donc une montre-bracelet qui surfe sur la tendance du "quantified self" qui permet aux parents de surveiller l'activité de leurs enfants. Et pour ça, le gadget propose une multitude de jeux qui les encourage à bouger et effectuer des activités d'une manière ludique. Et ce, en compagnie d'un animal virtuel de leur choix.

Destiné pour les petits de 4 à 7 ans, LeapBand suit les mouvements physiques du porteur. Ainsi, plus il est actif, plus il gagne des points afin de débloquer des jeux supplémentaires. En outre, ce bracelet connecté est doté d'un écran couleur à la structure renforcée, de trois boutons et d'un accéléromètre intégré. Également étanche, il peut supporter toutes sortes de chocs. Le tout est alimenté par une batterie rechargeable qui peut tenir jusqu'à 10 jours. Les parents peuvent configurer jusqu'à 50 jeux via une application mobile dédiée pour faciliter le suivi.

Un spray qui efface toute trace d'ADN

Quelques traces de doigts, une goutte de salive ou même un cheveu suffisent pour révéler l'identité d'un individu. Si l'attention est focalisée sur la surveillance électronique à en croire les programmes de la NSA, une artiste se penche sur les problèmes liés à l'information génétique et sa protection. Face aux tournures qui pourraient prendre la surveillance génétique, Heather Dewey-Hagborg a conçu « Invisible » dans le cadre d'un projet purement artistique. Développé par la firme BioGenFutures, le produit permet d'effacer complètement les traces d'ADN d'une personne en les rendant invisibles aux yeux des autorités. Pour cela, le kit est composé de deux sprays dont l'action permet de protéger l'identité génétique. Le premier, "Erase", contient un agent nettoyant permettant de détruire 99,5 % des traces d'ADN laissés sur un objet.



Le plâtre imprimé en 3D accélérerait le processus de guérison

Mis à part les implants, l'impression 3D permet également de créer des matériels médicaux sur mesure. En illustre la récente invention d'un designer turc. Combiné à un dispositif à ultrasons, le plâtre imprimé en 3D accélère le processus de guérison des os fracturés. Baptisé Osteoid, le prototype a pour avantage d'être plus léger et plus aéré par rapport aux plâtres classiques. Mais son point fort réside toutefois dans sa capacité à ressouder rapidement un os cassé. A cet effet, il est équipé d'un système à ultrasons dénommé Lipus (Low Intensity Pulsed UltraSound). Grâce à des électrodes intégrées, il peut diffuser des ultrasons à basse intensité, directement sur la zone fracturée. Le système devrait ainsi réduire de 38 % le temps de guérison pour une utilisation journalière de 20 minutes.



67^e FESTIVAL DE CANNES

Le jury aura-t-il l'"audace" d'attribuer une 1^{re} Palme à un film africain ?

A qui la Palme d'or ? Le suspense reste entier ! Le Canadien Xavier Dolan, les frères belges Dardenne, le Russe Andreï Zviaguintsev, le Britannique Mike Leigh et le Turc Nuri Bilge Ceylan figurent parmi les favoris.

Côté acteurs et actrices, la Française Marion Cotillard, l'Américaine Julianne Moore, le Britannique Timothy Spall étaient cités tout comme les deux acteurs de *Foxcatcher*, les Américains Steve Carell et Channing Tatum. De même les actrices canadiennes Anne Dorval et Suzanne Clément pour *Mommy*. Quels seront les choix du jury présidé par la cinéaste néo-zélandaise Jane Campion ? Seule femme à avoir remporté la Palme d'or (*La leçon de piano* en 1993), elle pourrait avec ses huit jurés vouloir envoyer un signal fort en récompensant une autre femme, en l'occurrence la Japonaise Naomi Kawase pour *Still the water*. Mais l'impétuosité de *Mommy*, film décoiffant du prodige québécois de 25 ans Xavier Dolan sur les relations mère-fils, pourrait aussi séduire le jury. En cas de victoire, Xavier Dolan deviendrait le plus jeune lauréat de tous les temps pour une fiction et le second après Louis Malle, récompensé en 1956 à 23 ans avec Jacques-Yves Cousteau pour le documentaire *Le monde du silence*. Le jury, composé notamment des cinéastes Sofia Coppola, Gael Garcia Bernal et Jia Zhangke ou encore des acteurs Willem Dafoe et Carole Bouquet, peut aussi leur préférer le huis-clos psychologique du Turc Nuri Bilge Ceylan. Ou aura-t-il l'audace d'attribuer une première Palme à un film de l'Afrique subsaharienne, *Timbuktu*, du Mauritanien Abderrahmane Sissako, vibrant plaidoyer contre un islam intransigent qui a beaucoup séduit ? A moins de choisir un film encore plus politique, *Léviathan*, du Russe Andreï Zviaguintsev, combat d'un homme ordinaire face à un Etat omnipotent et corrompu dans une ville du bout du monde. Il pourrait encore offrir une troisième palme historique à Jean-Pierre et Luc Dardenne, dont la nouvelle chronique sociale a subjugué certains festivaliers. Marion Cotillard, bouleversante en ouvrière dont l'emploi dépend de ses collègues, pourrait, à défaut, rafler le prix d'interprétation qui lui avait échappé en 2012 pour *De rouille et d'os*, de Jacques Audiard.

Délibérations secrètes

Si Mike Leigh, déjà Palme d'or en 1996 pour *Secrets et mensonges*, a surtout séduit la critique anglo-saxonne avec son biopic consacré à l'immense peintre britannique JMW Turner, les francophones



se rejoignent sur la performance de l'acteur Timothy Spall, impressionnant de bougonnerie. La prestation de l'Américain Steve Carell dans *Foxcatcher* de Bennett Miller, où il campe un milliardaire excentrique à moitié fou, est également largement saluée, à tel point que son nom résonne déjà du côté des Oscars.

Si Dolan n'avait pas la Palme d'or, le jury pourrait le consoler en attribuant le prix féminin à son actrice fétiche Anne Dorval, impressionnante en mère extravertie prenant soin de son fils bipolaire, impulsif et violent. Les acteurs interprétant son fils, Antoine Olivier Pilon, 16 ans, et sa voisine, Suzanne Clément, sont aussi cités. Le nom de l'Américaine Julianne Moore circule également pour son interprétation d'actrice sur le déclin dans *Maps to the stars*, féroce critique d'Hollywood signée du Canadien David Cronenberg. En revanche, *Adieu au langage* de Jean-Luc Godard, 83 ans, n'était sur aucune lèvres, et la légende de la Nouvelle Vague pourrait de nouveau reparaitre bredouille. Le président du Festival Gilles Jacob a comme à son habitude commencé à tweeter des photos d'ambiance des délibérations avec des jurés réunis autour d'une table et vue imprenable sur la Méditerranée. Cette réunion dans une villa des hauteurs de Cannes n'est pas une simple formalité. Certaines années, les discussions ont été plus qu'animées.

Le jury est prié de se mettre d'accord si possible en début d'après-midi, histoire de donner le temps aux organisateurs de faire revenir à Cannes les heureux élus. La cérémonie, animée par le comédien Lambert Wilson, débutera peu avant 19h (17h GMT) et sera retransmise en direct et en clair sur Canal+.

Quentin Tarantino, vu hier sur le tapis rouge avec les acteurs Uma Thurman et John Travolta, pourrait remettre un prix prestigieux. Le réalisateur américain, Palme d'or il y a 30 ans avec *Pulp Fiction*, présentera après l'annonce du palmarès le film de clôture *Pour une poignée de dollars*, de Sergio Lenoe (1964) en version restaurée en numérique haute définition, manière de célébrer les 40 ans de la naissance du western spaghetti. Le Festival de Cannes s'achèvera avec la projection de la Palme d'or 2014.

Timbuktu, prix du Jury océuménique et Prix François-Chalais

En lice pour la Palme d'or, *Timbuktu*, long métrage du cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako, est le lauréat 2014 du Prix du Jury océuménique et du Prix François-Chalais, ont annoncé leurs organisateurs vendredi soir à Cannes. Pour le Jury océuménique qui fête cette année son 40^e anniversaire, *Timbuktu* "raconte la vie et la résistance digne d'hommes et de

femmes qui veulent vivre selon leur culture et leurs traditions, et dénonce de manière forte mais subtile les horreurs issues d'une vision extrémiste de la religion". Par ce prix, le Jury océuménique "a voulu récompenser un film d'une très grande beauté formelle pour son humour et sa retenue". Deux mentions spéciales sont allées au *Sel de la Terre*, de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado et à *La Belle jeunesse*, de l'Espagnol Jaime Rosales. Le Prix François-Chalais récompense chaque année un film voué aux valeurs du journalisme. Pour le jury, *Timbuktu* "exprime au mieux l'esprit et l'éthique du journaliste François Chalais, la révolte des femmes et des hommes pour la dignité et la liberté". Une mention spéciale est allée au *Sel de la Terre*, un documentaire sur l'époustouflante carrière du photographe brésilien Sebastiao Salgado, signé de son fils Juliano et de Wim Wenders, de retour sur la Croisette.

MAISON D'ENCHÈRES EN LIGNE
RR AUCTION À MASSACHUSETTS
**Une manette de la mission
Apollo 15 adjugée
à plus de 600.000 dollars**

Une manette ayant été utilisée lors de la mission spatiale Apollo 15 a été vendue à plus de 600.000 dollars aux enchères, ce qui serait un record pour ce type d'objet, a indiqué, vendredi, la maison d'enchères. Apollo 15 a été la quatrième mission spatiale américaine à amener des hommes sur la Lune. La manette de couleur grise a été achetée 610.063 dollars par un enchérisseur, dont le nom n'est pas révélé, indique la maison d'enchères en ligne RR Auction basée dans le Massachusetts. "C'est vraisemblablement la pièce ayant servi à la Nasa la plus chère vendue aux enchères", a indiqué, à l'AFP, Robert Pearlman, fondateur du site internet spécialisé dans les souvenirs de l'espace collectSpace.com. La manette et le câble qui lui est rattaché faisaient partie du module ayant servi à l'alunissage. Elle avait été gardée en souvenir par le commandant de la mission Apollo 15 David Scott. Un gant ayant été porté par Buzz Aldrin lors de la mission historique Apollo 11 a été vendu 61.212 dollars.

FESTIVAL DE L'ORALITÉ AU CONGO

Le conteur Mahi Seddik hôte de Pointe noire et Dolisie

Le conteur professionnel et auteur algérien Mahi Seddik prendra part au 14^e Festival international de l'oralité qui se poursuit jusqu'au 10 juin dans les villes de Pointe noire et Dolisie, en République du Congo, indiquent les organisateurs. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la "Halqa", Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien et particulièrement celui du Grand Sud.

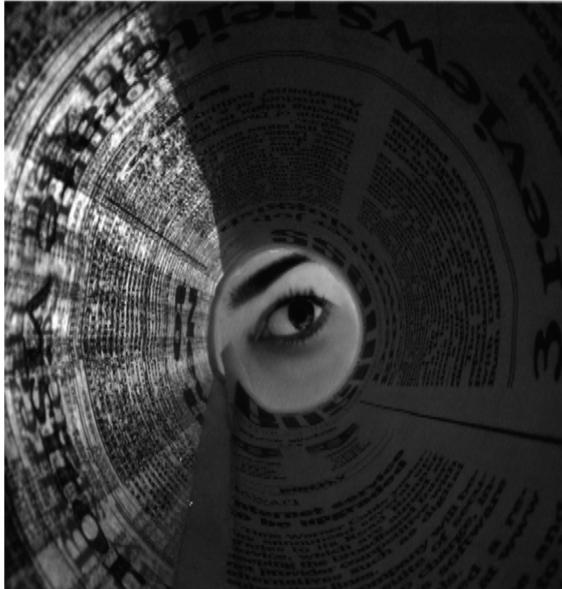
Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik,

qui a suivi une formation dans le 4^e art, s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale disparue des Goual (conteurs). Ces dernières années, le conteur a animé, à la faveur des festivals tenus à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés aux contes populaires. Il a également assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

Mahi Seddik a déjà monté avec le con-

teur congolais, Jorus Mabialaun, un spectacle commun, une série de contes que les deux artistes avaient déjà présentée à Alger et à Marseille (France).

Créé en 2001 par l'association Africa Graffiti, le Festival international de l'oralité vise à "réunir les artistes de la parole autour de valeurs communes, de la promotion du dialogue et des projets fédérateurs au-delà du cadre restrictif des spectacles vivants".



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE SAOULA
NIF N°09884208959819 01

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2014

Le Président de l'assemblée populaire communale de SAOULA lance un avis d'appel d'offre national restreint pour les travaux :

- 1-Rénovation du réseau d'AEP à Saïd Hadjar (ferme Lafont)
 - 2-Rénovation du réseau d'AEP à Mérijda (2) - côté Mezzi et côté pédiatre
 - 3-Extension du réseau d'éclairage public à la rue Lainani Aïel
 - 4-Construction et revêtement de la chaussée à la cité Taleb Mohamed Rouias
 - 5-Construction et revêtement de la chaussée à la ferme Vivant
- Les entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés de l'APC de SAOULA contre le paiement de 2000 DA. Le dossier doit contenir les pièces mentionnées sur le cahier des charges :

A/L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à soucrire dûment remplie selon le modèle ci-joint
- La déclaration de prohié selon modèle ci-joint
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien
- Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques
- Délai et planning d'exécution des travaux
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles
- Une copie légalisée du registre de commerce
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les impôts
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS)
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies légalisées de cartes grises, assurances, factures d'achats et contrat de location notarié)
- Attestation de bonne exécution des travaux réalisés
- Statut de l'entreprise (SARL, EUURL, SNC...)
- Les références bancaires
- Délégation de signature s'il y a lieu
- Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré valable pour soumission
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH)
- Carte d'immatriculation fiscale

N-B. / Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides et légalisées.

B-L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- La soumission (selon modèle ci-joint), dûment signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.
- Les soumissions accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur contiendront deux offres. L'une dite offre technique et l'autre dite offre financière.
- Fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

A
Monsieur le Président de l'APC de SAOULA
Avis d'appel d'offre national restreint n°05/2014
L'INTITULE DU PROJET

Les offres doivent être adressées au niveau du service des marchés de la commune de Saoula, le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée de 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse à 12.00h. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres en séance publique à 13h00 au siège de l'Assemblée populaire communale de SAOULA.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 097507019069808

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/2014

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la Réalisation des travaux d'achèvement de viabilisation de l'habitat rural groupé comme suit :

Commune	Site	Lot de travaux	Qualification exigée
Ouled Djellal	30 logements ruraux groupés à Feïdh Lehal	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	Qualification hydraulique catégorie 1 et plus (principale / secondaire)
Chaïba	36 logements ruraux groupés	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	
	25 logements ruraux groupés	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	
	21 logements ruraux groupés	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	
	84 logements ruraux groupés à Bir Naam	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	
	74(56+18) logements ruraux groupés à Bir Naam	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	
	10 logements ruraux groupés à Hassi Sayïda	Lot 01 : Alimentation en eau potable Lot 02 : Assainissement	

Les entreprises intéressées et qualifiées selon chaque lot peuvent retirer les cahiers de charges au niveau de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Les offres doivent être déposées au secrétariat de la DUAC de Biskra sis à la cité administrative à El Alia Biskra accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A/ L'offre technique comprendra :

- Photocopie légalisée du registre de commerce (nouveau numéro)
- Photocopie légalisée du statut de l'établissement
- Photocopie légalisée de la carte d'identification fiscale NIF
- Photocopie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois - apuré/ échancier)
- Photocopies légalisées des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité
- Extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité du soumissionnaire ou du gérant de la société
- Photocopie légalisée du certificat de qualification et classification de l'entreprise : qualification hydraulique catégorie 1 et plus (principale/ secondaire)
- Attestation de dépôt justifiant l'accomplissement de la procédure dépôt de comptes sociaux des entreprises
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec photocopie légalisée des diplômes et certificats
- Liste des projets réalisés justifiés par attestations de bonne exécution délivrées par maîtres d'ouvrages (travaux similaires et non similaires)
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre des travaux de l'objet de l'appel d'offre avec justification conformément au présent cahier de charges
- Le cahier de charges technique doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire portant sur la dernière page "lu et accepté"
- Le planning de réalisation par lot
- Bilans comptables des trois (3) dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visés par les services des impôts)
- Déclaration à soucrire
- Déclaration de probité

B/L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire
- Le cahier de charges financier doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire portant sur la dernière page "lu et accepté"
- Les offres sont à présenter en deux plis cachetés distincts fermés portant nom et adresse du soumissionnaire (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière). Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir : Appel d'offre ouvert n°24/2014 relatif à la réalisation des travaux d'achèvement de viabilisation de l'habitat rural groupé (Ancien programme)

La préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Le dépôt des offres techniques et financières aura lieu le 21ème jour de 8.00h à 12.00 h au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction à 13h30.

Si la date de dépôt correspond à un jour férié, le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE DES CHAMPIONS PHASE DE POULES, ES SÉTIF-ES SFAX

Victoire impérative pour l'Entente

Après avoir connu son sort en championnat, l'ES Sétif se focalisera, désormais, sur la Ligue des champions d'Afrique, en accueillant, aujourd'hui, les Tunisiens du CS Sfax, en match comptant pour la deuxième journée de la phase des poules.

PAR MOURAD SALHI

Le seul représentant algérien dans cette prestigieuse compétition continentale, à savoir l'ES Sétif, n'a désormais d'autre objectif que d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, qui a terminé la saison à la troisième place, synonyme d'une qualification à la prochaine coupe de la Confédération africaine, doit impérativement gagner les points qui seront mis en jeu sur leur pelouse du stade 8-Mai 45. Les Sétifiens doivent profiter de ces matchs à domicile pour planer le maximum de points qui leur permettront de jouer les matchs à l'extérieur avec plus de confiance. Le club phare d'Aïn Fouara qui reste sur une première sortie de la phase des poules réussie, en allant s'imposer à Tunis face à l'ES Tunis, accueillera ce soir l'autre représentant tunisien du CS Sfax avec la ferme intention de rééditer le même exploit sur ses bases. "Nous allons jouer nos chances jusqu'au bout dans cette com-



pétition continentale qui reste notre unique objectif pour cette saison. Les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour nous, notamment avec ce marathon, mais on n'a pas d'autre alternative que d'aller plus loin et sauver notre saison. Si les joueurs abandonnent cette deuxième sortie avec la même détermination, on l'emportera. J'espère seulement qu'il y aura notre public à nos côtés", a indiqué le premier responsable à la barre technique de l'ES Sétif, Kheir-Eddine Madoui.

Ainsi, ce match, face au représentant du

pays voisin, va permettre aux Sétifiens de glaner trois autres points et prendre la première place du groupe B.

Le représentant algérien dans cette prestigieuse compétition continentale, à savoir l'Entente de Sétif, avait arraché une précieuse victoire en déplacement à Radès en battant son adversaire du jour, l'Espérance de Tunis, sur le score de 2 buts à 1. Un résultat qui a donné davantage de confiance aux joueurs pour aller de l'avant.

Mais attention, les Sfaxiens ne

comptent pas se présenter ce soir sur la pelouse du stade 8-Mai 45 avec la fleur au fusil, mais ils tenteront d'accrocher les Sétifiens et revenir avec une belle performance. En tout cas, même si l'équipe locale bénéficiera de l'avantage du terrain et du public, une certaine méfiance doit être de mise. Dans l'autre match du groupe, l'ES Tunis se rendra à La Libye pour donner la réplique au Ahly Benghazi.

M. S.

FINALE DE COUPE D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL, SENIORS DAMES Le GS Pétroliers décroche son 7^e trophée

L'équipe senior du GS Pétroliers (dames) a remporté la Coupe d'Algérie 2014 de volley-ball après sa victoire 3-0 face au MB Béjaïa (25-19, 25-21, 25-15) en finale de l'épreuve, disputée vendredi à la salle Harcha-Hachène (Alger). Les deux premiers sets ont été éprement disputés, tandis que le 3e a été outrageusement dominé par les pétroliers, face à un adversaire nettement moins incisif qu'en début de match. La N°10 du GSP, Fatima-Zahra Oukazi, a encore une fois joué un rôle déterminant dans la victoire de son équipe, confirmant par la même occasion son statut de "meilleure joueuse africaine", acquis dernièrement. Les pétroliers étoffent ainsi leur palmarès par une 7e Coupe d'Algérie, en attendant d'assurer définitivement leur titre de championnes d'Algérie pour la saison 2013-2014. Ce qui devrait être le cas, vu l'écart considérable qu'elles ont creusé sur leurs premières poursuivantes, à seulement trois journées de la fin. Le GSP se dirige, donc, tout droit vers un "triplé" historique : Coupe, Championnat et Coupe d'Afrique.

CAN-2014 DE FOOTBALL FÉMININ/ALGÉRIE-TUNISIE

Les Algériennes s'accrochent à la "qualif"

La sélection algérienne s'est imposée (2-1) face à son homologue tunisienne vendredi soir au stade Omar-Hamadi (Alger) en match aller du second et dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2014) des dames, une victoire certes étriquée, mais qui lui permet de garder l'espoir de se qualifier au rendez-vous continental prévu en Namibie.

Les joueuses d'Azeddine Chih n'ont pas beaucoup mis de temps pour entrer dans le match, puisqu'il leur a fallu une minute de jeu pour ouvrir la marque grâce à la très prometteuse, Nachida Laifa. Assommées d'entrée, les visiteuses vont mettre du temps pour retrouver leurs repères, mais à partir du quart-d'heure de jeu, elles commenceront à se montrer dangereuses.

Et ce qui devait arriver arriva d'ailleurs à la 20e minute, lorsque Ella Kaabachi est parvenue à remettre les pendules à l'heure.

Un but qui a été mal digéré par les coéquipières de l'excellente gardienne de but Kahina Teknini. Heureusement pour elles, que leurs antagonistes n'ont pas profité de leur baisse de régime pour prendre l'avantage.

Dominatrices sans pour autant se montrer trop dangereuses, les visiteuses vont accepter un deuxième but dans un moment fatal, puisque à une minute de la fin de la première mi-temps, Laifa, toujours elle, obtient un penalty après avoir été fauchée à l'intérieur de la surface de réparation. La capitaine d'équipe Fatima Sekouane ne rate pas l'aubaine pour redonner l'avantage à son équipe. De retour des vestiaires, les Tunisiennes ont tout fait pour égaliser, mais elles ont buté à chaque fois sur Teknini qui était dans son jour. Les Algériennes, elles, opérèrent par des contres, mais sans grand danger, si l'on excepte l'action de la dernière minute de la partie qui a failli leur permettre de prendre

une option sur la qualification n'était la barre transversale qui a suppléé à la gardienne de but tunisienne pour repousser la reprise de tête de Naïma Bouhani.

Conscient qu'il avait affaire à une équipe bien rodée, l'entraîneur de la sélection algérienne, Chih, a déclaré à l'APS, à l'issue de la rencontre, qu'il était satisfait de cette victoire, étriquée soit-elle. "Il est vrai, nous avons gagné par un score étriqué, mais ça reste tout de même un bon résultat pour nous au vu de la qualité de l'adversaire qui n'est pas à présenter. Cette victoire nous permet ainsi de nous rendre à Tunis avec un bon moral. Là-bas, nous allons faire en sorte de gérer notre avance. Nous allons tout tenter pour préserver notre acquis", a-t-il commenté.

Il a estimé, en outre, que la pression sera sur les Tunisiennes, une donne que son équipe tentera d'exploiter en profitant "de l'excès de précipitation" dans lequel vont sûrement tomber leurs adversaires,

tout en se montrant confiant quant aux capacités des siennes de revenir à la maison avec le billet de qualification à la phase finale du Championnat d'Afrique.

Pour sa part, le patron technique de la sélection tunisienne, Samir Landolsi, a notamment regretté les "nombreuses occasions" créées par ses joueuses sans pour autant les concrétiser, imputant ce manque de réalisme à leur "manque d'expérience".

"Mais je reste confiant pour le match retour, car je suis persuadé que nous avons les moyens de renverser la vapeur et valider notre ticket pour la Namibie", a-t-il dit, reconnaissant au passage que l'Algérie "a mérité sa victoire", tout en louant "l'engagement physique" de son adversaire du jour. Le match retour aura lieu à Tunis le 6 ou le 7 juin prochain.

DÉCLARATIONS

Salim Achouri, entraîneur du GS Pétroliers

"Le match a été difficile face à une équipe de Béjaïa qui a bien entamé la partie contrairement à mes joueuses. Mais nous avons bien géré le match au fil des sets, notamment lors du troisième que nous avons largement dominé.

Nous sommes heureux d'avoir remporté la coupe d'Algérie, c'est le résultat des sacrifices des joueuses et des staffs technique, médical et administratif. Je remercie mes joueuses pour leurs efforts et leur concentration tout au long de la partie. Maintenant, il reste le championnat.

Nous sommes leaders, nous allons tout faire pour remporter les trois derniers matchs

pour finir en beauté et sans la moindre défaite. Nous nous sommes fixés trois objectifs en début de saison. Nous avons remporté le titre africain et la Coupe d'Algérie, il nous reste le Championnat d'Algérie."

Fatima-Zohra Oukazi, joueuse du GS Pétroliers

"Nous avons remporté logiquement la Coupe d'Algérie, c'est le second objectif du club cette saison après le titre africain. Nous avons dominé notre adversaire qui n'a pas démerité. Maintenant, il faut finir le travail en Championnat d'Algérie pour réaliser le triplé."

Halim Henni, entraîneur du MB Béjaïa

"Nous avons affronté le champion d'Afrique en titre qui vient de prendre part à la Coupe du monde des clubs. La victoire du GSP est méritée. Nous sommes satisfaits de notre parcours en dépit de notre défaite en finale. Nous étions conscients que notre mission était délicate. Nous allons maintenant confirmer notre 2^e place en championnat."

Mouni Abderrahim, joueuse du MB Béjaïa

"Le GSP était plus fort et sa victoire est largement méritée. Elles ont plus d'expérience et de talent. Nous avons mal géré la partie, on a manqué de concentration. Nous avons tout essayé. On n'a pas à rougir de notre défaite."

MONDIAUX 2014 D'ÉQUITATION Qualification de l'Algérien Selim Djebli

Le cavalier Selim Djebli, membre de la sélection algérienne d'endurance, s'est qualifié, vendredi à Compiègne (nord-est France), aux Jeux équestres mondiaux 2014 qui auront lieu en Normandie (France) en août prochain, a-t-on appris de la Fédération algérienne des sports équestres (FEA).

Cette remarquable performance de Djebli, qui est une première pour l'équitation algérienne a été réalisée lors d'un concours international (CIE 3 étoiles). L'épreuve, qui a duré 9h50 sur une distance de 160 km, a vu la participation de 90 cavaliers représentant 29 pays, a précisé l'instance fédérale.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner 	<ul style="list-style-type: none"> Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations dédiées et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et 	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec des services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maitrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Comment répondre à nos annonces

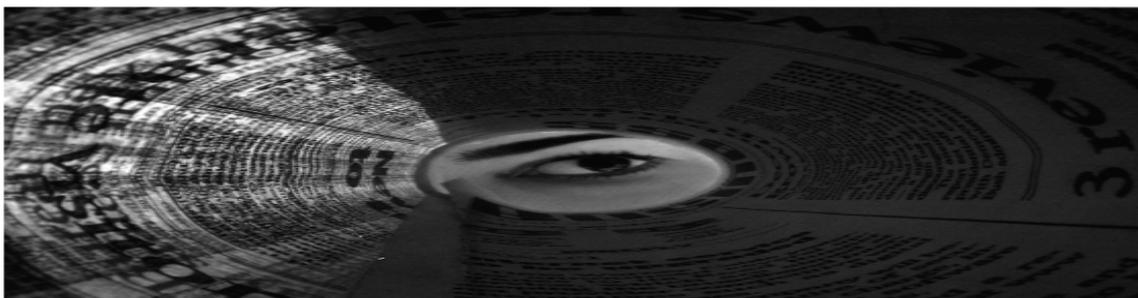
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Courgettes à l'espagnole



Ingrédients
500 g de petites courgettes
2 oignons
500 g de tomates
Une pincée de paprika
1 gousse d'ail
Farine, huile
Chapelure, sel, poivre

Préparation
Laver les courgettes et les découper en tranches fines. Les enduire de farine. Couper les oignons en tranches fines et les rouler dans la farine. Dans une poêle, mettre à chauffer un fond d'huile et y faire dorer légèrement les courgettes de chaque côté. Egoutter sur du papier absorbant. Ensuite, faire de même avec les tranches d'oignons. Couper les tomates en tranches. Beurrer un plat allant au four. Y déposer une couche de courgettes, ensuite la moitié des oignons, la moitié des tomates, la gousse d'ail écrasée. Saler et poivrer. Mettre par-dessus le reste des courgettes, l'autre moitié des oignons, des tomates et la pincée de paprika. Saupoudrer de chapelure et arroser d'une c. à soupe d'huile d'olive. Cuire à 200° pendant 30 min.

Poires au chocolat



Ingrédients
4 petites poires
Le jus de citron
Pour la sauce
90 g de chocolat noir
125 ml de lait
1 c. à café de café soluble
25 g de sucre

Préparation
Eplucher délicatement les poires en laissant la queue. Les imbiber de jus de citron rapidement pour ne pas qu'elles noircissent. Mettre les poires dans une casserole avec 2 verres d'eau et le jus de citron. A ébullition, réduire le feu et les cuire pendant une petite demi heure à feu doux. Egoutter les poires et les laisser refroidir. Préparer la sauce au chocolat en mettant tous les ingrédients dans une petite casserole. Mettre à feu doux et mélanger. Laisser frémit tout en tournant 5 min. Au moment de servir, verser de la sauce chocolat chaude ou froide sur les poires.

FATIGUE

Besoin d'énergie...

Si on ne sait pas exactement d'où vient notre énergie, une chose est sûre : on en a besoin, on en veut... mais on a souvent l'impression d'en manquer ! Voici nos conseils pour faire le plein de vitalité.

Adopter les bonnes habitudes

On se traîne hors du lit le matin. On est épuisé au milieu de l'après-midi. Faire le souper, aller au travail, faire le ménage ? La seule pensée nous fatigue. Quand on manque d'énergie, tout nous paraît pénible, même les activités qu'on aime habituellement. Et c'est malheureusement le lot de plusieurs femmes, prises par un quotidien qui laisse peu de temps pour souffler. Mais pour lutter contre cela, il suffit peut-être d'adopter de bonnes habitudes et de donner à notre corps les ingrédients dont il a besoin pour se sentir en forme.

Question d'hygiène de vie

Le corps humain, comme une voiture, a besoin de carburant. Son carburant, ce sont les calories contenues dans les lipides, glucides et protéines. Pendant la digestion, l'énergie en est extraite sous forme d'adénosine triphosphate (ATP), la plus petite monnaie d'échange énergétique nécessaire à nos



cellules. Il ne suffit toutefois pas de faire le plein de calories pour se sentir pleine d'énergie. Il faut aussi différents nutriments, de l'eau, de l'oxygène et du repos. Se sentir pleine d'énergie renvoie alors à une question d'hygiène de vie puisque, en réalité, il y a toujours de l'énergie cachée en nous.

Pourquoi on se sent vidé ?

Ce qu'on ressent lorsqu'on pense être en manque d'énergie tient au fait que notre corps nous envoie des signaux qui nous poussent à combler ses besoins. Des neurotransmetteurs et des hormones, tels des messagers, font continuellement circuler de l'information afin de régulariser l'ATP. Ce sont eux qui nous font sentir vidée quand on manque

de sommeil ou de nourriture, par exemple, afin qu'on remédie à la situation. La quantité d'énergie dont on a besoin pour se sentir en forme dépend en grande partie de notre métabolisme de base (plus notre métabolisme est élevé, plus on brûle de calories et plus on a besoin d'énergie pour fonctionner). Enfin, notre énergie varie aussi selon notre état de santé. Qui dit douleur dit fatigue et manque de vitalité. Grippée, il est difficile d'accomplir nos activités quotidiennes, car notre corps nous invite au repos afin de conserver l'énergie nécessaire pour combattre le virus.

DECORATION MAISON

Des cadres bien en place

Gravures, toiles et photos sont le point final d'une décoration réussie, à condition de les mettre en valeur. Voici comment les disposer avec brio.

On les regroupe par thème

Thème familial : on regroupe des portraits à l'huile ou à l'acrylique, ou des photographies pour représenter les êtres humains ou la famille, par exemple.

Une matière : on se limite à un seul médium, par exemple (seulement des aquarelles ou uniquement des huiles) ou encore on privilégie une matière pour l'encadrement de toutes les images.

Un rendu graphique : on n'expose qu'une forme d'oeuvres : des fusains, des calligraphies, ou encore des images créées par ordinateur.

Disposition de l'ensemble et distance

Pour déterminer ces deux points entre

les cadres, voici une solution:

- On peut faire, comme font les galeristes, appuyer les tableaux sur les murs ou les disposer à plat sur le sol pour imaginer la composition.

À quelle hauteur ?

- Ne pas accrocher ses tableaux ni trop haut ni trop bas.

- Les disposer à la hauteur des yeux, en se demandant si on regardera nos oeuvres en position assise ou debout.

Pour créer de l'effet

- Les aménagements verticaux font paraître les plafonds plus hauts.

- Miser sur une disposition horizontale pour agrandir une petite pièce.

- Regrouper plusieurs petits cadres pour former un ensemble percutant.

- Accrocher les cadres ovales ensemble et les cadres carrés ensemble.



Trucs et astuces

Taches jaunes au fond de l'évier



Pour les enlever, utilisez des papiers essuie-tout trempés de javellisant. Appliquez sur la tache environ une demi-heure et rincez

Nettoyer derrière le frigo



Attachez un vieux bas au bout d'un bâton. Glissez-le dessous et derrière le réfrigérateur pour vous débarrasser de la mousse et des saletés qui pourraient y circuler d'air qui est nécessaire au moteur.

Nettoyer un ouvre-boîte



C'est l'appareil le moins nettoyé de la cuisine. Les germes peuvent s'incruster. Utilisez une vieille brosse à dents et une eau chaude savonneuse pour le nettoyer après chaque usage.

Taches sur plat en pyrex



Pour enlever les taches sur les plats de cuisson en pyrex, remplissez l'évier d'eau, ajoutez 1c. à table d'ammoniaque et laissez tremper toute une nuit.

Page animée par
Ourida Ait Ali

Mots fléchés n°177

réaction locale étrange	entoureaux suspects	altérer envie de manger	coup de tampon négation	accompagnera	trou du moulin pause	choquant joueurs compères
trous se poser sur notre satellite			idolâtrera sages	évidé porteur d'empreinte		
coups de judoka triste et déçu		qui offre un répit forme de blessure		monnaie suédoise possesseur		sujet méditant couvents isolés
transformas pièces à homards			flotte niche		pièce de charrie	repose-pied de cavalier
expérimentées disposées				textures engloutie		
		bien charpentés boîte de votants		fait de l'effret es en nage	exister	fautes
révolutionnaire	lisse faciles		éclusee écarteur médical		préposition	élément gazeux entrevu
étahlie	avalés additionnera		changer de maison régir		chef de famille dissimulé	
pronom pour moi ensorcelées		animal à fortes incisives glorifiées	marque d'infinitif stances luriques		doubles règles abrupt	récoltera les épis restants
table de marché	mesure de surface fidèles		parvint à vendre île de Vendée		soudures d'os petit saule	
toucha		strontium au labo	sélection	le meilleur latte		antique nourrice erbium en chimie
hurlera			ivresses du matin			
digérer			interviendra			
					bien plein	

SUDOKU	N°177	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 17
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

	1			5	
		7		1 3	
4			9	2	
3 6		7		8	
			5 4		
	2 1		3		
7		6		5 8	
	8				1
1		2	7		

2	5	8	4	9	3	7	1	6
3	4	6	5	7	1	8	2	9
7	1	9	6	8	2	3	4	5
9	6	3	7	1	5	2	8	4
1	8	5	9	2	4	6	7	3
4	2	7	3	6	8	5	9	1
5	7	2	1	4	6	9	3	8
8	3	4	2	5	9	1	6	7
6	9	1	8	3	7	4	5	2

• S • N • P • V • B • V • I
DEMobilisation
• RECUPERATIONS
SURELEVAIT • LUI
• MEULER • NUE • SS
US • RESISTERAIT
• OST • EUS • OREE
TOP • IVRE • EDEN •
• REINE • RUMEN • S
GIRL • RB • RARETE
• GALERAS • CASER
MISERE • UNIS • RA
• N • TE • TRIE • ARC
SERTIRAI • RAME •
• ORNIERE • MISA
VEGETAL • CAPE • M
• RUSES • POIL • TU
GRE • R • OUTRERAS
• O • POETE • ESOPÉ
INVENTA • OS • TER
• SOUTENIR • PESA

Comment les canyons de la planète rouge se sont-ils formés ?

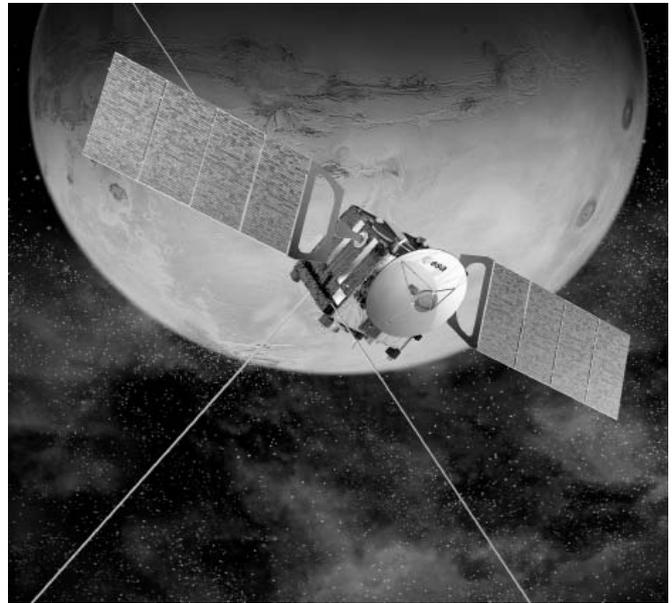
Les canyons de Mars, profonds de sept kilomètres, n'auraient pas été façonnés par l'érosion de l'eau. Selon un chercheur de Zurich, ils seraient d'origine volcanique.

La planète rouge a aussi son grand canyon, mais il n'aurait pas été formé de la même manière que son homologue terrien. Giovanni Leone, géophysicien à l'École Polytechnique fédérale de Zurich, a étudié ces formations et conclu qu'elles sont le résultat de coulées de lave, et non d'érosion due à la présence d'eau. Ses travaux ont été publiés le 1er mai dans le *Journal of Volcanology and Geothermal Research*. Au centre de l'étude, on retrouve Valles Marineris, un immense système de canyons qui comprend les gorges Noctis Labyrinthus. Valles Marineris s'étend sur pas moins de 4.000 kilomètres de long, 200 km de large et 7 kilomètres de profondeur. Les photos prises depuis l'orbite de Mars évoquent des canyons formés par l'eau, mais il aurait pu également s'agir d'une immense vallée de rift. Pas assez de traces d'eau. Pour Giovanni Leone, la

lave est pourtant la seule à pouvoir fournir la force et la masse nécessaires pour bâtir de tels canyons. Il se base pour cela sur des milliers de photos de la surface martienne prises par des sondes en orbite. "Je n'ai observé sur ces images que des structures de coulées de lave telles qu'on les connaît sur Terre", souligne-t-il. "Les indicateurs typiques d'érosion par l'eau n'étaient visibles sur aucune d'entre elles. On doit se demander sérieusement comment Valles Marineris pourrait avoir été créé par l'eau si personne n'en trouve de preuve solide et répandue", ajoute-t-il. Pour autant, le chercheur ne rejette pas les traces d'ancienne présence d'eau, comme des dépôts de sel et des légères traces d'érosion. Il souligne surtout qu'il ne devait pas y en avoir assez pour graver de telles gorges sur la surface de la planète.

Un rover en rappel

La lave mise en avant par le scientifique provient de la région volcanique de Tharsis, dont les tunnels de lave s'étendent jusqu'aux bords du Noctis Labyrinthus. Sous la pression ces tunnels se seraient effondrés, formant au passage une chaîne de creux circulaires. De nouvelles coulées de laves dans ces sillons auraient achevé



de creuser des dépressions en forme de V. A force d'effondrements et d'érosion des débris par des nouvelles coulées, les canyons auraient pris forme. Le chercheur estime également que les tunnels de lave non effondrés, qui présentent un abri précieux face

aux ultraviolets, seraient les meilleurs endroits où chercher de la vie sur Mars. Il faudrait, pour les explorer, parvenir à descendre un rover en rappel par un des trous de la surface. Une entreprise périlleuse qu'il considère néanmoins techniquement réalisable.

Norvège, les mystérieuses lumières d'Hessdalen enfin expliquées ?

Les lumières d'Hessdalen représentent un phénomène familier aussi bien pour les scientifiques que pour les amateurs d'OVNI. Ces étranges lueurs sont régulièrement observées à Hessdalen, une vallée de Norvège d'environ 15 kilomètres de long. Elles peuvent se manifester jusqu'à vingt fois par semaine et prennent la forme de halos lumineux circulaires planant et clignotant. L'origine de ces lumières est restée durant de nombreuses années inexplicables. Plusieurs hypothèses ont été émises évoquant tour à tour la présence de processus aériens, de corps célestes, et même d'OVNI. Afin de lever le mystère sur ce curieux phénomène, des scientifiques se sont attelés à étudier ces manifestations lumineuses à l'aide d'un réseau de stations radars et de caméras. Les résultats de leur étude

indiquent que les lumières d'Hessdalen pourraient certainement être le fruit d'une source d'énergie produite par la vallée elle-même. En d'autres termes, la dépression serait en quelque sorte une batterie géologique naturelle. Cette conclusion a été dévoilée dans un reportage du *New Scientist* rédigé par Caroline Williams. La journaliste a eu l'occasion de se rendre dans la vallée d'Hessdalen et observer à plusieurs reprises ces phénomènes singuliers. Il a été relaté des observations d'éclairs bleus et blancs qui vont et viennent en un clin d'œil et des manifestations diurnes ressemblant à des objets métalliques dans le ciel. Les scientifiques qui étudient ces lumières estiment qu'il s'agit du résultat de la géologie unique de la vallée. Leur explication se base sur une théorie énoncée il y a une dizaine d'années et

évoquant la possibilité que les lueurs proviennent de l'air transformé en plasma.

Des réactions chimiques dans la vallée

Cette hypothèse est tout à fait possible puisque la zone se compose de deux types de roches séparées par une rivière. Or, d'un côté, ces roches seraient riches en cuivre et de l'autre, elles seraient riches en fer et zinc. "S'il y a du soufre dans l'eau qui coule entre les deux, cela fait une batterie parfaite", explique Jader Monari de l'Institute of Radio Astronomy de Medicina en Italie qui étudie le phénomène depuis les années 90. Pour tester cela, ce scientifique et ses collègues ont collecté des échantillons de roches et ont construit une mini vallée en laboratoire. En utilisant des sédiments de la rivière, ils se sont aperçus

que l'électricité passait entre les deux roches et que cela pouvait permettre d'allumer une ampoule, rapporte le *Daily Mail*. Le Dr Monari pense que les bulles de gaz ionisés se créent lorsque les vapeurs sulfurées de la rivière réagissent avec l'air humide de la vallée. Parallèlement, la géologie particulière formerait également des lignes de champ électromagnétiques qui pourraient expliquer pourquoi les lumières se déplacent. Par ailleurs, les vents solaires participeraient également à la formation du phénomène. En effet, les lumières semblent être beaucoup plus fréquentes en période d'aurores boréales. Toutefois, cette explication, bien que convaincante, n'en n'est pour le moment qu'à ses prémices et doit encore faire face aux autres théories. Elle requiert ainsi davantage d'analyses avant de pouvoir être validée.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LASER

Inventeur : Albert Einstein **Date :** 1917 **Lieu :** Allemagne

Cette invention n'aurait jamais pu voir le jour sans l'intervention du génie du XX^e siècle, Albert Einstein. Au début du siècle, les physiciens ne connaissaient que deux types d'interactions entre la lumière et la matière : l'absorption et l'émission spontanée de la lumière par la matière. Einstein révèle une troisième interaction, stricte opposée de l'absorption : l'émission stimulée.



BODY OF PROOF SANS L'OMBRE D'UN DOUTE

20h45

Megan témoigne à charge lors d'un procès pour meurtre. Sullivan ne croit pourtant pas en la culpabilité de l'accusé. Lorsqu'une femme est retrouvée morte le lendemain, Megan reconnaît immédiatement celle qu'elle a aperçue en compagnie de Sullivan la veille au soir. Retrouvé inconscient, ce dernier n'a aucun souvenir, mais tout l'accuse. Au point de faire douter Megan de son innocence ?

MEMPHIS BELLE

22h30

Les dix jeunes hommes d'équipage du Memphis Belle, bombardier B-17 basé en Angleterre, n'ont plus qu'une mission, leur vingt-cinquième, à effectuer avant de rentrer aux États-Unis où les attend un accueil triomphal. D'abord retardés par la météo, ils s'envolent pour Brême où doit être détruite une usine de constructions d'avions. Là les attendent cinq cent canons de DCA, les attaques de chasseurs Messerschmitt dont l'un, touché, coupe en deux dans sa chute un autre bombardier de l'escadrille... Peurs, hésitations, moments de panique et d'horreur obligent le Memphis Belle à s'y prendre à deux fois pour toucher la cible en évitant d'atteindre les bâtiments civils

EDITION SPÉCIALE EUROPÉENNES

22h30

Après avoir examiné le taux de participation - qui s'élevait à 40,63 % en 2009 -, place aux commentaires et aux réactions des différents représentants des partis politiques. Les invités tenteront de répondre à diverses questions : Quel Parlement européen se dessine ? Quel rôle tiendra l'Europe dans l'échiquier mondial ? Quels sont les enjeux européens ? Sont-ils compatibles avec les enjeux des différents États ? Quelles seront conséquences des résultats pour la France ? Quelles leçons peut-on tirer après ce scrutin post élections municipales ? Analyses et réactions de correspondants dans les principales capitales européennes et dans les circonscriptions françaises

INSPECTEUR BARNABY LA BATAILLE DES URNES

20h45

À la veille des élections municipales, le village de Great Pelfe est divisé en deux camps : les gens favorables à un grand projet d'urbanisme, et ceux qui pensent que ce projet défigurerait l'environnement. Norman Swanscombe, candidat à la mairie, est accusé d'avoir acheté la commission d'urbanisme pour que le projet en question soit adopté. Son challenger, David Walsh entend bien le prouver. C'est dans ce climat que Maureen Stubbs, une des plus virulentes opposantes au chantier, est assassinée. En enquêtant sur le meurtre, Barnaby découvre que Maureen possédait une preuve de ces malversations et que l'assassin devait vouloir récupérer ces documents



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

DERNIER DOMICILE CONNU

20h50

Marceau Leonetti, policier compétent et énergique, décoré de la Légion d'honneur pour acte de bravoure, arrêté par hasard le fils d'un avocat influent qui conduit en état d'ivresse, lequel promet de se venger. Quelques mois plus tard, le jeune homme retourne complètement les faits en décrivant Leonetti comme violent et incapable. Afin d'étouffer l'affaire, ce dernier est muté dans un petit commissariat de quartier. Il y rencontre Jeanne, nouvelle auxiliaire de police, avec laquelle il fait équipe pour enquêter sur des petits délits dans les cinémas

DANGEREUSEMENT VÔTRE

20h45

Après avoir volé dans un centre de recherches soviétique une «puce» électronique d'un type spécial, l'agent 003 est abattu par des poursuivants. Mais James Bond prend le relais, récupère la puce sur le cadavre de son collègue et parvient à échapper de justesse aux hommes du contre-espionnage russe... De retour à Londres, Bond est convoqué par «M». Là, l'attend déjà le ministre de la Défense et «Q», l'inventeur. Ce dernier leur démontre que la puce est identique à la dernière invention britannique en matière d'électronique : en cas d'explosion atomique, le champ magnétique créé rendrait tout ordinateur inopérant. Mais cette puce résisterait à cette épreuve

CAPITAL CENTRES COMMERCIAUX : LA FOLIE DES GRANDS !

20h50

C'est un paradoxe : alors que notre pouvoir d'achat et notre consommation baissent depuis plusieurs années, les ouvertures de centres commerciaux se multiplient. Nous en avons 750 en France et 50 sont en construction : un record en Europe ! Même si beaucoup de Français, de plus en plus nombreux à vivre en périphérie des villes, apprécient d'y faire leurs courses et même de s'y divertir, comment expliquer une telle expansion ? Quelles sont les méthodes de ces machines de guerre du commerce pour vous attirer ? Au sommaire : «Jusqu'où iront les centres commerciaux ?» - «Petits commerces de centre-ville : opération survie !» - «Fruits et légumes : le retour des halles»

X-MEN : LE COMMENCEMENT

20h50

Avant que les mutants n'aient révélé leur existence, et avant que Charles Xavier et Erik Lehnsherr ne deviennent le Professeur X et Magneto, ils n'étaient que deux jeunes hommes découvrant leurs pouvoirs pour la première fois. Avant de devenir des ennemis, ils étaient proches et travaillaient avec d'autres mutants pour empêcher la destruction du monde. Au cours de cette opération, le conflit naissant entre les deux hommes s'accroît et la guerre entre la Confrérie de Magneto et les X-Men du professeur Xavier devient inéluctable

Poppy Delevingne

une robe de mariée signée
Chanel !

Poppy Delevingne avait une demoiselle d'honneur de marque pour son mariage, sa sœur Cara, et c'est dans une robe Chanel qu'elle a dit "Oui" ! dans l'église St Paul, du quartier de Knightsbridge à Londres.



Lana Del Rey

elle chantera au mariage de Kim Kardashian et Kanye West

Il semblerait que Kanye West ait demandé à Lana Del Rey de chanter à son mariage. Le rappeur a voulu faire plaisir à sa bien-aimée, fan de la chanteuse.



Marion Cotillard

lumineuse sur les marches de la Croisette

On ne se lasse pas de voir Marion Cotillard dont c'est la troisième année d'affilée sur le tapis rouge cannois. La star française est glamour et lumineuse !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h48
Dohr	12h44
Asr	16h35
Maghreb	19h55
Icha	21h34

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

MUSÉE SUR L'HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE L'ALGÉRIE

Des intellectuels contre "l'abandon" du projet

Plus de 600 personnes, dont des intellectuels et des historiens de renom, comme Benjamin Stora et Sylvie Thénault, se sont élevées, dans une pétition ouverte à signature, contre "l'abandon" du projet d'un Musée sur l'histoire de la France et de l'Algérie, lancé il y a trois ans à Montpellier. Dans une lettre - dont l'APS a reçu samedi une copie - adressée au président de la Communauté d'agglomération de Montpellier, Philippe Saurel, des chercheurs impliqués bénévolement dans la réalisation du Musée, un projet jugé ambitieux car pouvant, à leurs yeux, participer utilement à l'échelle nationale à un processus de "réconciliation franco-algérien aujourd'hui bien engagé". Evoquant un "gâchis politique", les contestataires, parmi lesquels Georges Morin, président de l'association Coup de soleil et inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, et Michel Pierre, historien, ancien conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Alger, estiment que le fait pour Montpellier d'accueillir un musée consacré aux relations avec l'autre rive ne peut que renforcer son positionnement méditerranéen. "Il sert aussi la politique de coopération transnationale de la ville, qui a pris l'initiative, il y a quelques années, d'un jumelage exemplaire avec Tlemcen", ont-ils rappelé, dénonçant une décision élaborée, selon eux, "sans aucune concertation avec les acteurs du projet ni respect pour leur travail". Fustigeant, par ailleurs, ce qu'ils considèrent être un "gâchis intellectuel", les pétitionnaires regrettent un travail fait depuis plus de deux ans pour élargir la probléma-



tique initiale du musée, limitée à un cadre mémoriel étroit, et lui donner une ampleur susceptible de toucher toutes les mémoires associées à l'histoire des relations entre l'Algérie et la France. Tout en signalant que l'histoire de la colonisation et de la décolonisation est abordée en classes de 4^e, 3^e, 1^{re} et terminale, et que les programmes encouragent les études de cas centrées sur l'Algérie, ils estiment que le musée peut servir de "support" à cet enseignement avec des visites de collégiens et de lycéens venus de toute la France. Selon les contestataires, pas moins de 15 millions d'euros sur les 22 budgétisés ont déjà été engagés

dans le projet, dont trois millions non transférables car ayant servi à enrichir les collections de tableaux, d'objets et de livres sur l'Algérie ou les contrats passés avec les prestataires de services qui travaillent depuis des mois sur le contenu des expositions. Contre toute attente, le nouveau maire socialiste dissident de Montpellier, Philippe Saurel, avait annoncé récemment sa décision d'abandonner le projet de Musée de la France et de l'Algérie, qui deviendra finalement un lieu dédié à l'art contemporain, et ce, sans aucune concertation avec le Conseil scientifique du Musée.

TIZI-OUZOU, ARRESTATION D'UN PRÉSUMÉ PÉDOPHILE

Il voulait abuser d'une fillette de 7 ans



Un présumé pédophile a été interpellé au courant de cette semaine par les éléments de la police de la sûreté de daïra de Maâtkas, à une trentaine de km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, informe un communiqué diffusé vendredi par la sûreté de wilaya. Le mis en cause, âgé de 35 ans, a été arrêté suite à une plainte déposée par la famille d'une fillette de 7 ans que cet homme aurait tenté d'entraîner de force vers un lieu isolé. Selon la même source, cet individu avait abordé sa victime sur le chemin de l'école avant la rentrée des classes vers 7h30 "la menaçant avec un poignard, il l'a portée dans ses bras et s'est dirigé vers une piste". Les cris de la fillette ont attiré l'attention d'un passant qui est intervenu pour la sauver des mains de son agresseur, a-t-on ajouté. "L'enquête, menée par la police, a dévoilé que le mis en cause dans cette affaire avait déjà commis un acte contre nature sur un mineur" selon le même communiqué. Présenté, jeudi passé, devant le parquet de Tizi-Ouzou, l'agresseur a été placé en détention préventive pour le chef d'accusation de "détournement de mineurs et menace à l'arme blanche assortie de condition".

ACCUSÉS D'AVOIR ATTAQUÉ LE SIÈGE D'AL AZHAR

19 islamistes condamnés à cinq ans de prison

Dix-neuf partisans du président égyptien destitué, Mohamed Morsi, accusés d'avoir attaqué le siège du prestigieux centre d'études islamiques al-Azhar, ont été condamnés samedi à cinq ans de prison, ont annoncé des sources judiciaires. Ils sont accusés "d'atteinte à des biens publics, agression contre des fonctionnaires, blocage de routes et actes d'agression lors de manifestations et d'affrontements au siège d'al-Azhar en novembre", selon ces sources. Un mineur impliqué dans l'affaire a été condamné à trois ans de détention dans un centre pour mineurs, et un Turc a été acquitté, ont précisé les mêmes sources. Depuis l'éviction et l'arrestation par l'armée de Mohamed Morsi, l'Égypte fait face à des violences qui ont fait plus de 1.400 morts et quelque 15.000 arrestations, selon des estimations. Des centaines de personnes ont été condamnées à mort ou à de lourdes peines.

AU LENDEMAIN D'UN ACCORD DE CÉSEZ-LE-FEU

Manifestation à Bamako en faveur de l'unité et de l'armée

Une manifestation pour soutenir l'unité du Mali et l'armée de ce pays s'est déroulée samedi à Bamako, au lendemain d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et des groupes armés qui ont pris cette semaine la ville de Kidal, dans le nord du pays. Entre 2.500 et 3.000 personnes, selon les estimations de la presse - quelque 2.000, selon la police -, se sont rassemblées pendant environ deux heures Place de l'Indépendance à l'appel de partis de la coalition soutenant le président malien Ibrahim Boubacar Keïta. Les manifestants, encadrés par la police, brandissaient des pancartes et banderoles en faveur de l'unité du Mali et de l'armée, et en hommage aux soldats tués lors d'affrontements meurtriers ces derniers jours à Kidal, fief touareg dans l'extrême nord-est du pays passé cette semaine sous contrôle des groupes armés après des combats meurtriers. Le Premier ministre, Moussa Mara, des ministres et plusieurs députés, dont certains appartenant à l'opposition, y ont participé. "Restez mobilisés derrière le Mali. (...) Restez derrière les autorités et l'armée retrouvera bientôt ses positions initiales", a déclaré M. Mara aux manifestants. Par ailleurs, Diarra Racky Dalla, une manifes-



tante, s'est félicitée de l'accord de cessez-le-feu signé vendredi par le gouvernement et trois groupes armés du Nord, dont les rebelles touareg du MNLA, sous la supervision de l'Union africaine (UA) et de l'Onu. "On ne peut que saluer cela. La guerre ne profite à personne. Le cessez-le-feu permettra à chacun d'aborder la question de Kidal de façon beaucoup plus sereine", a jugé Mme Diarra. Le président de l'UA, le président mauritanien Mohamed Ould

Abdel Aziz, dont la médiation a permis d'arriver à l'accord de cessez-le-feu, a quitté Bamako samedi matin, selon des sources officielles maliennes et mauritanienne. Après des entretiens avec son homologue malien dans la capitale jeudi, il s'était rendu vendredi à Kidal, où il avait discuté avec les représentants des groupes armés, qui ont signé l'accord. Il est revenu à Bamako avec le document, qui a été paraphé par le gouvernement.